

Document complémentaire au référentiel de diplôme

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole en unités capitalisables (UC)



“Métiers de
l’agriculture”

Document complémentaire au référentiel de diplôme

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

en unités capitalisables (UC) spécialité "Métiers de l'agriculture"



Sommaire

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture. Il est associé au référentiel du diplôme et donne les préconisations essentielles pour l'évaluation certificative de ce diplôme.

Le document complémentaire n'aborde pas les caractéristiques générales de l'évaluation dans les diplômes en unités capitalisables rénovés, décrites notamment dans la note de service UC. Pour une bonne utilisation, il est souhaitable que les membres de l'équipe enseignante aient pris connaissance de cette note de service et suivi une formation « UC : agrément à la conduite de dispositifs d'évaluation ».

Présentation du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture	p 3
1. Mise en œuvre de l'évaluation : prescriptions et préconisations	
1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle.....	p 4
1.2 Evaluation des capacités générales du référentiel de certification du CAP agricole	p 8
1.3 Evaluation des capacités professionnelles	p 16
Productions animales	p 18
Productions végétales	p 26
UCARE	p 35
2. Compétences	p 37
2.1 Fiches compétences du secteur des productions animales	p 39
2.2 Fiches compétences du secteur des productions végétales	p 57
Annexes	p 77

Présentation du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture

Le CAP agricole est un diplôme professionnel de niveau V qui peut être obtenu par la voie scolaire, par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Il peut également être obtenu par la voie de la VAE.

Il fait partie des diplômes qui ont été rénovés afin de répondre à un triple objectif :

- adapter le référentiel aux évolutions des emplois du secteur et à celles du travail.
- confirmer la double finalité de professionnalisation et d'éducation du diplôme.
- faciliter la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel de diplôme du CAP agricole, comme ceux des autres diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture comporte 2 parties :

- le référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- le référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.

Le document complémentaire est associé au référentiel de diplôme. Il réunit des prescriptions pour l'évaluation et les fiches compétences qui ont été produites pour le référentiel professionnel et permettent de donner des informations sur les champs de compétences et les situations professionnelles significatives (SPS). Le référentiel du diplôme et le document complémentaire sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention.

Comme dans le cas des autres diplômes en UC, le référentiel du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture, le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

Evaluer des capacités

Capacités et situations

Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements (déf. MAAF 2010). On peut définir les capacités comme un pouvoir d'agir efficacement et de manière pertinente d'un individu dans une famille de situations, fondé sur la mobilisation et la combinaison de différentes ressources (cognitives, techniques et autres).

Une famille de situations est un ensemble de situations proches, qui présentent des traits communs : elles répondent aux mêmes buts, nécessitent les mêmes ressources, font appel à des raisonnements similaires.

Les capacités évaluées sont les précurseurs des compétences clefs du (ou des) métier(s) visé(s) par le diplôme. L'approche capacitaire repose sur l'idée qu'un apprenant ayant acquis les capacités d'un diplôme deviendra compétent en situation avec l'expérience.

Le référentiel de certification comporte 2 catégories de capacités : des capacités générales et des capacités professionnelles. Il précise les modalités d'évaluation. Ainsi, en CAP agricole, toutes les capacités professionnelles doivent être évaluées en situation professionnelle (cf. référentiel du CAP agricole en UC). Les situations d'évaluation sont construites par l'équipe enseignante à partir des analyses de situations de travail locales.

Principes pour l'évaluation

L'approche capacitaire a des conséquences sur l'évaluation. Elle requiert de se démarquer des pratiques d'évaluation basées sur la restitution de connaissances et de savoir-faire procéduraux. Elle nécessite de réaliser une évaluation globale, en situation, et qui ne se limite pas à juger de la performance réalisée.

L'évaluation porte non seulement sur les résultats d'une action mais aussi sur les raisonnements qu'elle sous-tend. Elle permet la vérification de l'adaptation du candidat à des contextes différents ou des situations proches. En effet, au-delà de la prise en charge de la situation singulière qui peut servir de support à l'évaluation, c'est le potentiel à s'adapter à l'ensemble des situations d'une même famille qui est visé dans l'évaluation certificative : son développement requiert des mises en situations variées, professionnelles et sociales, qui permettent à l'individu de s'entraîner à mobiliser et combiner les ressources dont il dispose pour faire face à ces situations.

1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle

En général, une épreuve en situation professionnelle comporte une phase de réalisation en milieu professionnel suivie d'un entretien d'explicitation effectué par le formateur-évaluateur. Celui-ci recueille également l'avis du maître de stage ou d'apprentissage (le tuteur) sur la manière dont s'est déroulée l'épreuve prévue dans le plan d'évaluation.

Chacun son rôle : si le maître de stage ou d'apprentissage est au plus proche de la réalité du travail effectué, par contre il ne maîtrise pas forcément toutes les visées ni la technique de l'évaluation, c'est donc le formateur qui est responsable de l'évaluation.

Le recueil de l'avis du tuteur

Dans une évaluation de ce type, l'avis du professionnel, les traces éventuelles de l'activité (documents écrits, films, photos, schémas...) qui permettent d'accéder aux résultats et à la réalisation du travail, et l'entretien d'évaluation qui permet d'accéder aux raisonnements sont complémentaires pour former le jugement évaluatif global.

Après un rappel du sujet de l'épreuve, c'est-à-dire le travail à réaliser par le candidat, on recueille l'avis global du maître de stage ou d'apprentissage sur le travail réalisé par le candidat dans le cadre de son entreprise :

Voici un exemple de questionnement que l'évaluateur pourra utiliser pour recueillir cet avis/appréciation.

« *Que pensez-vous du travail réalisé par le candidat dans le cadre de l'épreuve :*

- *du résultat final auquel il est parvenu*
- *de la manière dont il s'y est pris*
- *des raisonnements qu'il a tenus*

Sur quoi vous appuyez-vous pour donner cet avis ? »

Ces questions doivent permettre au tuteur de formuler une appréciation globale sur le travail réalisé par le candidat et de donner les critères – les siens – sur lesquels il s'appuie pour juger du résultat final, de la manière dont le candidat s'y est pris et de sa compréhension de l'action.

L'évaluateur interrogera également le tuteur sur les éléments de contexte du travail réalisé par le candidat : ceux-ci sont constitutifs de la situation de travail support de l'évaluation.

« *Qu'y-avait-il de particulier à prendre en compte dans votre entreprise pour réaliser le travail demandé ?*

Quelles caractéristiques le candidat devait-il prendre en compte pour réaliser son travail ? »

Ces questions permettent au tuteur d'indiquer les éléments du contexte de l'entreprise qui ont ou auraient dû influencer la réalisation du travail demandé au candidat.

L'épreuve comporte un entretien d'évaluation qui vise à faire expliciter le travail réalisé. L'évaluateur (examineur) doit guider cet entretien pour obtenir les éléments d'informations qu'il recherche, les indices qui vont lui permettre de dire si une capacité est bien atteinte ou non.

L'entretien d'évaluation

L'entretien d'évaluation est, d'une part, un entretien d'explicitation qui doit permettre à l'évaluateur de recueillir les éléments sur les **résultats obtenus, la réalisation, le raisonnement** (l'organisation cognitive de l'action) dans une situation vécue et, d'autre part, un questionnement sur la maîtrise de **la variabilité et de la diversité** (cf. tableau suivant). Les références utilisées par l'évaluateur sont constituées par les critères déterminés au niveau national pour évaluer les capacités intermédiaires du référentiel de certification, qui figurent dans les chapitres 1.2 et 1.3 de ce document et par les indicateurs propres aux situations supports des évaluations.

Le tableau suivant précise ce que recouvrent ces différentes notions et, dans le cas des raisonnements et de la variabilité, des exemples de questions qui peuvent être posées pour obtenir ce qui est recherché. Bien sûr, ces questions-types sont formulées ici de façon très générique et donc fictives, le questionnement qui sera appliqué par l'évaluateur étant entièrement lié à la situation et aux critères et indicateurs qui auront été précisés dans la grille d'évaluation.

Résultats	<i>On cherche des informations sur la réussite, le résultat du travail : produit/résultat/performance, conformité à la prescription...</i>
Réalisation	<p><i>On s'intéresse au déroulement, à la manière de s'y prendre :</i></p> <p><i>Rq : les catégories peuvent varier selon le type de travail, pratique ou intellectuel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>cadence, dextérité, autonomie, respect de la sécurité, organisation, gestes professionnels, habiletés, respect de procédures éventuelles ...</i> - <i>autonomie, rapidité, habileté, utilisation de démarches, qualité-soin, complétude, efficience...</i>
Raisonnement (organisation cognitive de l'action)	<p><i>On cherche à appréhender la cohérence/pertinence des buts, des prises d'informations, la cohérence des raisonnements, la mobilisation de connaissances et de règles d'action...</i></p> <p>Au cours de l'entretien, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expose les buts et le résultat de son travail - explique comment il a travaillé - explique ce qu'il a pris en compte, présente le contexte, ce à quoi il a été attentif : pour débiter le travail, pour l'ajuster en fonction des circonstances, pour contrôler que le travail a été bien fait - fait état des ressources mobilisées dans le travail (connaissances, règles d'action, gestes techniques...) <p>Ex. de questions sur les buts et le résultat :</p> <p><i>Qu'aviez-vous à faire ? Y avait-il des consignes données par le tuteur et si oui lesquelles ?</i></p> <p><i>Qu'avez-vous pensé de votre travail ? (est-il conforme à ce qui est attendu ? ou il ne correspond pas à la commande ?) Sur quoi vous appuyez-vous pour le dire ?</i></p> <p><i>Quel est le but du travail réalisé ?</i></p> <p>Exemples de questions sur le déroulement du travail et ce qui a été pris en compte dans le travail :</p> <p><i>Y avait-il un contexte particulier ?</i></p> <p><i>A quelles conditions fallait-il prêter attention ? Sur quels points fallait-il être particulièrement attentif ? Quels sont les points observés dans la situation qui pouvaient perturber la réalisation ?</i></p> <p><i>Quelles ont été les étapes du travail ? Comment vous y êtes-vous pris ?</i></p> <p><i>Qu'est-ce que vous avez regardé pour démarrer votre travail ? le corriger ? le faire évoluer ? Quelles précautions avez-vous prises ? Quels incidents ou aléas avez-vous rencontrés ? Comment avez-vous ajusté votre travail ?</i></p> <p><i>Qu'avez-vous utilisé ? Comment saviez-vous que c'est ce que vous deviez faire ? (connaissances scientifiques ou techniques mobilisées)</i></p>
Variabilité (au sein d'une situation) / Diversité (des situations)	<p><i>Adaptation du raisonnement à des variations de la situation ou à d'autres situations du même type (pour apprécier la capacité de transfert à d'autres situations)</i></p> <p>L'évaluateur vérifie que le candidat adapte son raisonnement à des variations de la situation et aussi à des situations du même type : une ou des caractéristiques de la situation sont différentes ou la situation est différente.</p> <p>Ex. de questions :</p> <p><i>Si... change, que se passe-t-il ? Comment vous y prendriez-vous ? Qu'est-ce qui change dans la réalisation du travail, dans les raisonnements à tenir, dans les techniques, dans les résultats ? Est-ce que vous auriez pu faire autrement ?...</i></p>

Le jugement évaluatif

Le jugement évaluatif aboutit à la proposition faite au jury sur la maîtrise de chacune des capacités. Il est de la responsabilité du formateur-évaluateur qui le propose au jury, conformément aux textes en vigueur (NS UC).

Il porte sur chaque capacité intermédiaire concernée par la situation d'évaluation afin de proposer au jury la validation ou non de chacune des UC.

Il prend appui sur les éléments recueillis auprès du tuteur, sur d'éventuelles traces du travail et sur l'entretien d'évaluation.

Enfin, il se réfère au référentiel de diplôme et, plus précisément, aux critères définis au niveau national qui figurent dans chaque document complémentaire et qui sont reportés dans les grilles d'évaluation agréées par le jury.

1.2 Evaluation des capacités générales du référentiel de certification du CAP agricole

Dans le cadre du CAP agricole rénové, le référentiel de certification est homogène : l'écriture des capacités générales est cohérente avec celle des capacités professionnelles. De même que les capacités professionnelles sont adossées à des familles de situations professionnelles, les capacités générales renvoient à des familles de situations sociales. Elles ne se réfèrent pas d'abord à des domaines d'enseignement ou à des disciplines de la formation, mais aux attendus et aux pratiques de la vie sociale courante. Par conséquent, plusieurs disciplines contribuent à leur construction.

Pour les capacités générales, les trois capacités globales correspondent à trois grands champs de compétences du domaine social, construits à partir des grandes visées/intentions éducatives identifiées pour des diplômés d'un premier niveau de qualification avec une insertion socio-professionnelle rapide :

- 1°. Action référée dans la société : utiliser des références – connaissances, ressources... – pour faire face aux situations de la vie courante (se situer pour agir).
- 2°. Construction personnelle : se construire soi en tant que personne.
- 3°. Interrelations et interactions sociales : vivre et agir avec les autres.

La formation et l'évaluation sont construites à partir des capacités intermédiaires, plus circonscrites et plus opérationnelles. Ces capacités générales intermédiaires privilégient des potentiels d'action à la fois :

- « transversaux », dans ce sens qu'ils peuvent être mobilisés dans différents univers (professionnels, sociaux, scolaires...) et travaillés dans toutes sortes de situations, sociales ou professionnelles,
- « élémentaires », dans ce sens qu'ils mettent en jeu des savoirs fondamentaux qu'il est nécessaire de retravailler pour les consolider chez les publics cibles du diplôme.

Pour les capacités générales, le niveau d'exigence requis est celui du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du collège :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030426718&dateTexte&categorieLien=id>

Les capacités générales du référentiel de certification du CAP agricole

CG1°. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

1.1°. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique

1.2°. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

CG2°. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

2.1°. S'exprimer à travers une réalisation personnelle

2.2°. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG3. Interagir avec son environnement social

3.1°. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

3.2°. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Quelques éléments de cadrage pour l'évaluation des capacités générales

La situation d'évaluation, ce qui est attendu du candidat et les indicateurs qui sont construits pour dire que la capacité est atteinte sont entièrement liés au niveau du diplôme. Dans le cas d'un CAP agricole, il s'agit d'une maîtrise minimale des situations ordinaires et fréquentes de la vie quotidienne que toute personne est amenée à rencontrer dans sa vie courante : organiser ses déplacements, faire des choix de consommation, gérer un budget, effectuer des démarches administratives, préserver sa santé, avoir des entretiens, participer à des collectifs (de travail ou autres).

Pour chaque capacité intermédiaire, les principaux critères à prendre en compte dans l'évaluation sont fournis : ils sont généraux. Les indicateurs sont donnés à titre d'exemples car ils dépendent étroitement des caractéristiques de la situation qui sert de support à l'évaluation : ils sont contextualisés et concrets. Une situation qui vise à se repérer dans l'espace ne requiert pas les mêmes outils qu'une situation visant à établir un budget. Les indicateurs ne sont donc pas les mêmes puisqu'ils sont liés aux outils utilisés. C'est à l'équipe de les construire.

La CG1°. Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Cette capacité traduit la mise en place et l'utilisation de repères/références (sociaux-culturels, institutionnels, économiques) qui permettent de décrypter et de comprendre ce qui se joue dans diverses situations de la vie courante, sociales ou professionnelles, pour pouvoir agir avec discernement.

Elle traduit aussi la connaissance et l'appropriation de différents outils de représentation et de modélisation de la réalité (conceptuels et techniques) qui permettent de faire face à ces situations.

Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.

Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.

CG 1.1°. Prendre position vis-à-vis d'une situation à caractère social et civique

Il s'agit, à partir de la lecture et du décryptage d'un fait social, de prendre une décision ou une position en connaissance de cause, en ayant évalué les tenants et les aboutissants de son choix.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat peut construire un point de vue étayé sur un thème, un événement ou un fait d'actualité qui fait débat dans la société et qu'il a analysé. Les expériences sociales personnelles vécues par le candidat peuvent également être utilisées. Il ne s'agit pas d'évaluer la nature de la prise de position, mais la façon dont elle est construite et défendue à l'aide de repères sur la société actuelle et de la compréhension que le candidat a de son organisation, de son fonctionnement et de ses évolutions.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Sélection et traitement de l'information La prise de position est <u>informée</u> , renseignée : le candidat connaît le sujet et peut référer sa position.	Consultation de médias divers (presse, radio, TV, internet...), de personnes ressources. Variété/Pluralité des sources pour couvrir l'ensemble des positions possibles. Choix et tri des informations en fonction des prises de positions possibles (référencement) Compréhension du contexte du thème ou du fait d'actualité et des enjeux qui lui sont liés ...
Construction de la position La prise de position est <u>construite</u> , argumentée : le candidat peut défendre sa position et l'exposer.	Etayage de la prise de position : causes/raisons, visées, conséquences... Mobilisation des références construites Prise en compte des positions alternatives Qualité/clarté de l'expression (orale ou écrite) : technique de l'argumentation, syntaxe, registre, vocabulaire, absence de jugement de valeur dépréciatif... (à l'oral) Attitude : écoute, ouverture, mesure/pondération ...

Exemples de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation à un débat, à une table ronde ou à une réunion, engagement dans un collectif, courrier de réclamation sur une question collective...

Ces exemples de familles de situations restent formulés de manière générique : elles seront contextualisés par le sujet. Les équipes ont à identifier des situations précises, réelles, plus circonscrites, à partir desquelles les épreuves seront construites et les indicateurs déterminés.

CG 1.2°. Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Cette capacité vise l'utilisation adéquate de différents outils symboliques et matériels qui permettent de représenter et de modéliser la réalité pour répondre aux problèmes ou questions posées par les situations de la vie courante, sociales et professionnelles.

Ces outils recouvrent :

- des outils techniques : plans, cartes, schémas, croquis, tableaux, logiciels, internet...
- des outils conceptuels : langages, formes de raisonnements (linguistiques, mathématiques, informatiques, graphiques, etc.).

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat sait manipuler les outils dont il a besoin pour répondre à des questions, solutionner des problèmes dans une situation de la vie courante, sociale ou professionnelle.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
<p>Utilisation des outils/instruments</p> <p>Le candidat sait se servir de plusieurs outils. Selon la situation, il sait les construire et/ou les lire.</p>	<p>Choix des outils à utiliser</p> <p>Utilisation d'au moins deux outils.</p> <p>Manipulation : production (construction d'un tableau, d'un schéma, d'un plan...) et/ou lecture (lecture d'un plan, mesure d'une surface à l'aide d'un décimètre...)</p> <p>Exactitude des calculs, résultats, informations obtenus</p> <p>...</p>
<p>Interprétation des résultats</p> <p>Le candidat exploite les données obtenues pour répondre à la question, résoudre le problème dans situation.</p>	<p>Pertinence du résultat/la solution/de la conclusion retenue par rapport à la situation et au but visé.</p> <p>...</p>

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : se repérer dans un espace grâce à des instruments adéquats, gestion d'un budget domestique, choix d'un itinéraire, organisation d'un voyage, choix d'un forfait téléphonique, d'une assurance, d'un mode de chauffage, préparation de travaux impliquant des calculs divers (surfaces, volumes, proportions, etc.)...

La CG2°. Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Cette capacité est centrée sur l'apprenant comme personne dont la personnalité se définit et se développe en permanence, par le biais de pratiques et d'activités variées. Elle traduit la construction de repères/connaissances sur soi et sur son propre fonctionnement tant psychique que physiologique. Ces repères permettent de comprendre ses sentiments, émotions et réactions et de prendre conscience de l'impact de certaines conduites ou pratiques sur sa santé, pour être plus à même de se maîtriser et d'adapter ses comportements aux diverses situations rencontrées.

Il ne s'agit pas de normer des comportements, mais de permettre aux apprenants de mieux se connaître et se comprendre pour mieux comprendre et respecter les autres et, in fine, pour mieux vivre et agir ensemble.

Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.

Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.

CG 2.1°. S'exprimer à travers une réalisation personnelle

Est visée ici la capacité du candidat à exprimer ses idées, sa sensibilité, ses sentiments et émotions en fonction de sa personnalité, à travers une réalisation librement choisie et travaillée pour être le support de cette expression : culturelle, artistique, de loisir, professionnelle...

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat, à partir d'une production aboutie qui pourra prendre des formes variées – une forme qui sera son œuvre, sa création personnelle –, s'est engagé dans sa réalisation et sait parler de ce qu'il a fait : ce qu'il a voulu transmettre et comment il s'y est pris.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Réalisation personnelle Le candidat s'est engagé dans sa création et a utilisé les techniques correspondantes.	Réalisation singulière et inédite : n'existe pas déjà, ne reproduit pas seulement quelque chose d'existant (originalité, créativité). Production aboutie : achevée/complète, réfléchie/soignée, estimable, utilisation des moyens/techniques adéquats, maîtrise minimum du mode d'expression choisi. ...
Expression orale Le candidat sait parler de sa création et en restituer le processus de production/création.	Intentions/visées, justification de ses choix et explicitation de sa réalisation. Verbalisation de ses idées, émotions, sentiments, sensibilité... Aisance orale : qualité/clarté de l'expression : syntaxe, vocabulaire. ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation à un concours avec une production individuelle à réaliser, réalisation d'une œuvre (d'un chef d'œuvre) pour une exposition ou un événement (l'œuvre pouvant aussi être en lien avec son activité professionnelle : réalisation d'un jardin, d'un aménagement paysager...), écriture d'un texte littéraire pour un spectacle (lettre, poème, chanson, théâtre, etc.), valorisation d'un événement, d'un lieu ou d'un espace (réalisation d'affiches, de plaquettes documentaires ou de communication, de panneaux explicatifs, etc...), utilisation des médias (écriture d'un journal, préparation d'une émission de radio, réalisation d'un reportage, construction d'un blog...).

CG 2.2°. Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

Il s'agit d'adapter ses comportements à différentes situations, professionnelles ou de la vie courante, qui sollicitent particulièrement le corps/l'organisme, en fonction des risques qu'elles peuvent représenter pour la santé ou, à l'inverse, des bénéfices qu'elles lui apportent.

Il ne s'agit pas de stigmatiser des conduites à risques ni d'imposer un comportement unique et normé en matière de protection et d'entretien de sa santé, mais d'amener les individus à développer une réflexion sur des pratiques pouvant avoir un impact sur leur condition/intégrité physique et mentale.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat, à partir de l'analyse qu'il fait des risques et/ou des bénéfices pour sa santé liés à la situation rencontrée, sait ou saurait mettre en œuvre des techniques ou des comportements qui lui permettent de préserver ou d'entretenir sa santé et son équilibre.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Identification des facteurs de risques et/ou des facteurs favorables à la préservation de sa santé. Le candidat repère dans la situation les risques physiques/psychiques et les bénéfices qui lui sont liés.	Connaissance des effets d'une pratique ou d'une conduite sur sa santé ...
Mise en œuvre de techniques ou de pratiques préventives ou visant à entretenir sa santé Le candidat adapte son comportement et ses techniques à la situation de manière à préserver et/ou développer sa santé.	Performance sportive Utilisation d'EPI Utilisation d'équipements spécifiques Limitation des facteurs aggravants Règles hygiéno-diététiques Gestion des repos, du stress Gestes et postures Gestion de l'effort ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : épreuve sportive, garde de nuit, travail sur poste, travail manuel sur un chantier à l'extérieur (ex. : aménagement d'un rond-point au soleil), adoption d'un régime alimentaire...

La CG3. Interagir avec son environnement social

Cette capacité traduit la maîtrise des codes et des normes qui permettent à l'individu de s'inscrire dans des échanges et des interactions sociales au sein de collectifs variés, professionnels ou non.

Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.

Les indicateurs proposés sont donnés à titre d'exemples : ils ne constituent ni le plan ni le contenu du cours.

CG 3.1°. Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

Cette capacité reflète l'utilisation de codes de communication adaptés à des situations de la vie courante, sociales ou professionnelles : registres de langue, lexique, syntaxe, attitudes, codes vestimentaires, etc., à partir de la compréhension de ce qui se joue dans ces situations d'interrelations et d'interactions.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat sait interpréter la situation de communication ou d'interaction et adapte les codes de communication en conséquence.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Compréhension des enjeux de la situation de communication Le candidat décrypte les composantes de la situation.	Prise en compte des principales caractéristiques de la situation : objet, but/s, lieu, moment, rôles, fonctions des personnes impliquées, ... Interaction effective : informations transmises, questions en lien avec le sujet de la communication, réponses adaptées... ...
Adaptation des codes de communication Le candidat met en œuvre les codes de communication et les comportements qui permettent à l'interaction d'avoir lieu.	Registres de langue, lexique, syntaxe Attitudes et codes vestimentaires ...

Exemples de familles de situations de la vie quotidienne à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : accueil et prise en charge d'un client, interactions dans une situation administrative (expliquer ce qu'on souhaite), description de son état ou de son ressenti (ex. chez le médecin), entretien d'embauche, location d'un appartement, présentation à un client d'un travail réalisé, accueil et prise en charge d'un apprenti dans une entreprise, compte-rendu d'activité...

CG 3.2°. S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

La capacité intermédiaire vise l'utilisation des normes, règles et codes liés à un collectif constitué, professionnel, associatif, sportif... L'évaluation s'appuiera sur un collectif professionnel (exploitation, entreprise). Il ne s'agit pas seulement de se référer aux dimensions juridiques et réglementaires de l'organisation, mais de témoigner d'une acculturation au milieu professionnel côtoyé et du développement des bases d'une identité professionnelle.

Pour valider cette capacité intermédiaire, on évaluera que le candidat comprend le fonctionnement du collectif professionnel et sa place/son rôle au sein de cette organisation et qu'il agit conformément à ce qui est attendu de lui dans ce collectif.

Dans cette perspective, deux grandes catégories de critères seront prises en compte, pour lesquelles sont donnés, à titre d'exemples, quelques indicateurs :

Critères	Exemples d'indicateurs
Caractérisation du collectif professionnel Le candidat décrypte le fonctionnement de l'entreprise et le rôle qu'il y occupe.	Connaissance du secteur professionnel : histoire, organisation Identification des enjeux liés aux pratiques professionnelles Structuration de l'entreprise Environnement normatif du collectif : droit du travail, droit de la protection sociale, régimes d'obligations et de sanctions ...
Mobilisation/Mise en œuvre des normes, règles et codes du collectif Le candidat utilise les normes, règles et codes du collectif.	Respect des normes, règles et codes du collectif : contrat de travail, us et coutumes, règlement intérieur ...

Exemples de familles de situations de la vie professionnelle à partir desquelles les situations d'évaluation peuvent être construites : participation – comme membre du collectif mobilisé – à des journées portes ouvertes, à un salon ou à une manifestation professionnels, participation à une réunion de travail dans l'entreprise, entretien professionnel annuel, négociation salariale, accueil d'un nouveau collègue ou d'un stagiaire...

1.3 Evaluation des capacités professionnelles du référentiel de certification du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture

Comme il est indiqué dans le référentiel de certification, les capacités professionnelles du CAP agricole Métiers de l'agriculture doivent être évaluées en situation professionnelle. Ainsi, chaque capacité intermédiaire fait l'objet d'une évaluation en situation professionnelle, qui associe une réalisation pratique et un entretien d'évaluation ; l'évaluateur prend en compte non seulement la réalisation et le résultat auquel est parvenu le candidat, mais aussi ses raisonnements et leur adaptation à d'autres situations que celle rencontrée. (cf. 1.1 Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle)

Pour chaque capacité intermédiaire, les critères à prendre en compte dans l'évaluation sont fournis dans ce document : ils sont généraux et déterminés au niveau national. Ils figurent dans les tableaux ci-dessous. Les indicateurs sont donnés à titre d'exemples car ils dépendent étroitement des caractéristiques de la situation qui sert de support à l'évaluation : ils sont contextualisés et concrets. Les indicateurs utilisés dans une situation de pâturage d'ovins en zone de parcours sèche ou pour des bovins à l'herbe en Normandie ne peuvent pas être complètement identiques. C'est à l'équipe de les construire en fonction des spécificités de la situation retenue au regard de la capacité visée.

Plusieurs disciplines peuvent contribuer à l'atteinte de chaque capacité intermédiaire.

Enfin, les indicateurs exemples proposés ne constituent ni le plan ni le contenu des cours.

Choix des supports de formation

Afin de garantir une certaine polycompétence chez les diplômés, la certification du CAP agricole Métiers de l'agriculture prend en compte 2 systèmes de production ou activités appelés supports. Tous les candidats devront valider obligatoirement des capacités relevant de deux supports différents : un premier support qui permet d'acquérir les capacités professionnelles CP 4, CP 5 et CP 6 et un second support pour la CP 7. Le choix des supports est encadré.

Supports principaux correspondant aux capacités professionnelles CP 4 à CP 6 : support 1 à choisir dans la liste ci-dessous

- Ruminants
- Porcs ou Aviculture
- Arboriculture
- Horticulture
- Viticulture
- Grandes cultures

Autres productions ou activités pouvant aussi servir de support pour la CP 7 (UCARE) :

Outre les supports ci-dessus (sous réserve qu'ils ne soient pas retenus comme support principal), les domaines de production ou d'activité suivants peuvent être choisis :

- Aquaculture
- Pastoralisme
- Entretien des espaces
- Valorisation et vente des produits de l'entreprise
- Travaux de cave

Le CAP agricole Métiers de l'agriculture est décliné en plusieurs supports, en productions végétales et en productions animales. Le référentiel de certification, et, en conséquence, les UC, sont liés aux configurations choisies par les centres. Pour identifier le référentiel qui vous concerne, vous devez consulter le référentiel du CAP agricole UC pages 25 à 27.

Les préconisations d'évaluation qui suivent sont présentées dans le même ordre que dans le référentiel, chaque partie correspond à une version spécifique du référentiel de certification :

1. Productions animales.....	p 18
1.1 Support : Ruminants.....	p 18
1.2 Support Porcs ou aviculture	p 22
2. Productions végétales.....	p 26
2.1 Support Arboriculture ; support Horticulture ; support Viticulture.....	p 26
2.2 Support grandes cultures	p 31

1. Productions animales

Rappel des champs de compétences et situations professionnelles significatives SPS (cf. référentiel du diplôme)

Les champs de compétences suivants sont communs au support Ruminants et au support Porcs ou aviculture.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques, présentés dans les parties correspondantes. Les fiches compétences du secteur des productions animales sont dans la seconde partie du document, page 40.

Champs de compétences communs aux supports de la production animale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none">- Vérification avant mise en route- Conduite des engins agricoles en situation de travail	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none">- Entretien et petites réparations des engins et du matériel- Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments- Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

1.1 Productions animales – support Ruminants

Champs de compétences Ruminants (bovins, ovins, caprins)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none">- Distribution manuelle ou mécanisée des aliments- Réalisation des opérations liées au pâturage- Travaux des surfaces associées à l'élevage	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none">- Repérage des anomalies- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas- Manipulations et interventions- Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier)	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Les capacités professionnelles à évaluer

Les travaux concernés par les UCP 1 et UCP 2 nécessitent l'usage de matériel et des manipulations et interventions sur des animaux. Une attention toute particulière sera portée sur l'application des principes d'ergonomie et des règles et consignes de sécurité, pour soi et d'autres intervenants éventuels, ainsi que pour les animaux. Les manipulations, déplacements et interventions réalisées sur les animaux doivent également être compatibles avec des pratiques d'élevage respectant le bien-être animal.

Les situations de travail sur lesquelles sont basées les situations d'évaluation mobilisent de nombreuses compétences. Les principes généraux de l'évaluation en situation professionnelle sont rappelés dans le chapitre 1.1 de ce document. En complément de ces principes, les critères et exemples d'indicateurs ci-après permettent de mettre en avant les éléments essentiels sur lesquels va se fonder le jugement évaluatif sur l'atteinte de la capacité.

UCP 1 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

1.1 Réaliser des observations, interventions et soins sur les animaux

1.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
1.1 Réaliser des observations, interventions et soins sur les animaux	Interprétation des comportements <i>L'observation des animaux permet de repérer les signes du comportement, normaux ou anormaux, d'en déduire les actions à entreprendre et/ou d'en rendre compte</i>	Repérage et interprétation des signes du comportement Identification de problème Identification des causes probables Proposition d'intervention ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé, un compte-rendu est effectué</i>	Déroulement : prise en compte de la sécurité homme et animal, organisation de l'espace de travail, utilisation des EPI, gestion des déchets, contrôle des paramètres d'ambiance, rangement, nettoyage... Chronologie des opérations Manipulation des animaux en sécurité pour l'homme et l'animal ...
1.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation	Qualité de la distribution <i>La distribution des aliments est conforme aux consignes et aux besoins des animaux</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Contrôle des quantités distribuées Application des consignes Application des règles de sécurité ...
	Appréciation du comportement et de la consommation <i>L'appréciation permet d'évaluer les consommations anormales et de repérer les comportements alimentaires anormaux</i>	Repérage et interprétation des comportements alimentaires anormaux Evaluation des manques et des excédents ou des refus ...

UCP 2 : Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage

2.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation des animaux

2.2 Mettre en œuvre le pâturage

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
2.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation des animaux	Organisation de l'intervention <i>L'organisation est efficace et permet d'assurer la réalisation</i>	Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé. Un compte-rendu est effectué.</i>	Maitrise technique Prise en compte du contexte (météo, topographie...) Maitrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité ...
2.2 Mettre en œuvre le pâturage	Appréciation en vue de l'intervention <i>L'observation de la parcelle et des animaux permet d'apprécier les actions à mener</i>	Estimation de la quantité de fourrage disponible Evaluation de l'état de satiété des animaux Gestion de l'abreuvement Observation de l'état de la parcelle (refus, zone non pâturée, piétinement, zones à risques...) ...
	Conduite de l'intervention <i>L'intervention permet de satisfaire les besoins des animaux et de limiter les risques</i>	Entretien des clôtures Entretien de la pâture Vérification des apports d'eau Déplacement des animaux en sécurité Chronologie des opérations Prise en compte du comportement des animaux ...

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

1.2 Productions animales – support Porcs ou aviculture

Les champs de compétences suivants sont communs au support Ruminants et au support Porcs ou aviculture.

Champs de compétences communs aux supports de la production animale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Champs de compétences spécifiques au support Porcs

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Champs de compétences spécifiques au support Aviculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des aliments - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Les capacités professionnelles à évaluer

Les travaux concernés par les UCP 1 et UCP 2 nécessitent l'usage de matériel et des manipulations et interventions sur des animaux. Une attention toute particulière sera portée sur l'application des principes d'ergonomie et des règles et consignes de sécurité, pour soi et d'autres intervenants éventuels, ainsi que pour les animaux. Les manipulations, déplacements et interventions réalisées sur les animaux doivent également être compatibles avec des pratiques d'élevage respectant le bien-être animal.

Les situations de travail sur lesquelles sont basées les situations d'évaluation mobilisent de nombreuses compétences. Les principes généraux de l'évaluation en situation professionnelle sont rappelés dans le chapitre 1.1 de ce document. En complément de ces principes, les critères et exemples d'indicateurs ci-après permettent de mettre en avant les éléments essentiels sur lesquels va se fonder le jugement évaluatif sur l'atteinte de la capacité.

UCP1 – Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

1.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux

1.2 Effectuer le suivi des animaux

Les travaux concernés sont principalement liés à la conduite des animaux en bandes : mise à la reproduction, mises-bas, contrôle de croissance, pesées, interventions sanitaires, identification...

Capacité	Critères	Exemples d'indicateurs
11 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux	Interprétation des comportements <i>L'observation des animaux permet de repérer les signes d'un comportement normal ou anormal, d'en déduire les actions à entreprendre et/ou d'en rendre compte</i>	Repérage et interprétation des signes du comportement Repérage de l'état physiologique Identification de problème Identification des causes probables Proposition d'intervention ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé</i>	Déroulement : prise en compte de la sécurité homme et animal, organisation de l'espace de travail, utilisation des EPI, gestion des déchets, contrôle des paramètres d'ambiance, rangement, nettoyage... Chronologie des opérations Manipulation des animaux en sécurité Organisation et remise en ordre de l'espace d'intervention ...
12 Effectuer le suivi des animaux	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'atteindre le but fixé. Un compte-rendu est effectué</i>	Déroulement des opérations : rapidité, qualité des manipulations, organisation de l'espace de travail... Fiabilité des mesures
	Qualité des enregistrements <i>Les enregistrements des données concernant les animaux sont fiables et réalisés conformément aux consignes</i>	Qualité des documents produits : propreté, fiabilité des données enregistrées, classement... Utilisation des outils d'enregistrement

UCP 2 : Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage

21. Alimenter les animaux

22. Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage

Les surfaces associées sont les surfaces cultivées pour l'alimentation des animaux et/ou les parcours.

Capacité	Critères	Exemples d'indicateurs
21 Alimenter les animaux	Qualité de la distribution <i>La distribution des aliments est conforme aux consignes et aux besoins des animaux</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Contrôle des quantités distribuées Application des consignes Application des règles de sécurité ...
	Appréciation de la consommation et du comportement alimentaire <i>L'appréciation permet d'évaluer les consommations et de repérer les comportements alimentaires anormaux et d'en rendre compte</i>	Repérage et interprétation des comportements alimentaires anormaux Evaluation des manques et des excédents, des refus ...
22 Effectuer des travaux liés aux surfaces associées à l'élevage	Organisation de l'intervention <i>L'organisation est efficace et permet d'assurer la réalisation</i>	Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre dans le respect des consignes permettent d'atteindre le but fixé et d'en rendre compte</i>	Mise en place de parcours Entretien des parcours Mise en place de protection contre les prédateurs Maîtrise technique Prise en compte du contexte Maîtrise des outils et matériels Appréciation de la qualité du travail Application des règles de sécurité ...

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements, installations et bâtiments

3.2 Réaliser des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité	Critères	Exemples d'indicateurs
31 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements, installations et bâtiments	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
32 Réaliser des travaux simples d'aménagement et de réparation	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

2. Productions végétales

Rappel des champs de compétences et SPS (cf. référentiel du diplôme)

Les champs de compétences suivants sont communs aux supports Horticulture, Arboriculture Viticulture et Grandes cultures.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques, présentés dans les parties correspondantes. Les fiches compétences du secteur des productions végétales sont dans la seconde partie du document, page 58.

Champs de compétences communs aux supports de la production végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	- Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	- Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	- Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

2.1 Productions végétales : support Horticulture ; support Arboriculture ; support Viticulture

Champs de compétences Horticulture (*productions légumières/maraîchage, floriculture et pépinière*)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Mise en place et entretien des cultures	- Travaux d'implantation - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives	Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux
Production de plants, de fruits et de légumes	- Multiplication des végétaux - Récolte et conditionnement	Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Arboriculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés aux productions arboricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des arbres fruitiers - Travaux en vert - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de culture pour une production correspondant aux objectifs de durabilité
Opérations de récolte et post-récolte des fruits	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte et conservation - Stockage et du conditionnement des fruits 	Fournir des produits conformes au(x) cahier(s) des charges en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Viticulture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux de conduite de la vigne	<ul style="list-style-type: none"> - Soins aux jeunes plants - Taille de la vigne - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de développement de la vigne pour une production correspondant aux objectifs de durabilité

UCP 1 : Réaliser des travaux sur les végétaux

1.1 Réaliser des observations, interventions sur le végétal

1.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux

Selon le support choisi, les travaux concernés peuvent être la taille, les travaux en vert, les travaux de multiplication, le semis, la préparation des sols et l'implantation.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
1.1 Réaliser des observations, interventions sur le végétal	Evaluation de l'état du végétal <i>L'observation du végétal permet de repérer ses caractéristiques et d'en rendre compte</i>	Repérage des signes ou symptômes caractéristiques de l'état : vigueur, état sanitaire, potentiel de production... Identification des stades phénologiques Repérage de situations particulières ...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention contribue à atteindre le but fixé en permettant l'expression du potentiel du végétal dans le respect des consignes</i>	Déroulement : dextérité, qualité de la coupe, rapidité, rythme, équilibre de l'arbre... Chronologie des opérations Manipulation des végétaux Application des règles de sécurité Contrôle, entretien et rangement des matériels, outils, équipements Réalisation d'enregistrements ...
2.2 Réaliser des travaux de mise en place des végétaux	Qualité de la mise en place <i>La mise en place est conforme aux consignes et permet l'implantation optimale du végétal</i>	Déroulement des opérations Rapidité d'exécution Manipulation des végétaux Application des consignes Application des règles sanitaires Application des règles de sécurité ...
	Qualité des conditions de reprise <i>L'intervention permet de créer les conditions favorables à la croissance et au développement du végétal</i>	Evaluation des besoins Evaluation de l'état du végétal Réalisation d'opérations complémentaires à la mise en place : tuteurage, irrigation, fertilisation, ambiance, palissage... Réalisation d'enregistrements ...

UCP 2 : Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement

2.1 Réaliser les observations et opérations techniques liées au cycle de production

2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement

Les travaux concernent toutes les opérations liées au cycle de production des cultures, de l'implantation aux opérations manuelles ou mécanisées de récolte, de transport ou de conditionnement pour la vente, l'expédition ou le stockage. Ils comprennent notamment les travaux liés à l'entretien des sols, à la fertilisation et à la protection des végétaux. En ce qui concerne ces derniers, dans une perspective de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'utilisation de techniques alternatives est en développement. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur au CAP agricole mais la maîtrise des 2 types de travaux et la distinction entre les 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
2.1 Réaliser les observations et opérations techniques liées au cycle de production	Organisation de l'opération <i>L'organisation est efficace et permet de réaliser les opérations techniques nécessaires</i>	Contrôle des stades de développement au regard de l'opération prévue Contrôle de croissance Contrôle de l'état du végétal au regard de l'opération prévue Appréciation des éléments liés au contexte Préparation des matériels Préparation des consommables Chronologie des opérations...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet à l'opération d'atteindre le but fixé, en fonction des consignes</i>	Maitrise technique Prise en compte du contexte Identification des éléments préoccupants ou des dysfonctionnements Maitrise des outils Qualité du travail Application des règles de sécurité Réalisation d'enregistrements ...
2.2 Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement	Evaluation de l'état des produits récoltés <i>L'appréciation permet de sélectionner les produits à récolter, à conserver et/ou à conditionner et de proposer des actions correctives dans les différentes opérations</i>	Evaluation de l'état du végétal à la récolte : maturité, calibre, qualité... Evaluation de l'état de conservation Contrôle des installations Réalisation d'opérations de traçabilité...
	Qualité de l'intervention <i>L'intervention permet d'assurer une qualité optimale au produit</i>	Chronologie des opérations Préparation des fournitures Approvisionnement en consommables Qualité du travail : rapidité d'exécution, réactivité, régularité, dextérité, rythme... Qualité du tri Qualité du conditionnement Contrôle du résultat Application des règles de sécurité Utilisation et contrôle des matériels et installations Réalisation d'enregistrements

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

2.2 Productions végétales – support Grandes cultures

Champs de compétences Grandes cultures

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés à la conduite des productions végétales	<ul style="list-style-type: none">- Travaux du sol et de semis- Application de produits phytopharmaceutiques- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives	Assurer de bonnes conditions de développement des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité
Opérations de récolte	<ul style="list-style-type: none">- Travaux de récolte- Stockage et conservation	Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage

UCP 1 : Réaliser des travaux mécanisés des cultures

1.1 Réaliser des travaux du sol et le semis

1.2 Réaliser des travaux de récolte

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
1.1 Réaliser des travaux du sol et le semis	<p>Organisation du chantier</p> <p><i>L'organisation doit permettre d'assurer l'ensemble du chantier dans de bonnes conditions</i></p>	<p>Préparation des quantités de semence</p> <p>Identification des matériels et outils à employer</p> <p>Préparation des matériels et outils</p> <p>Planification</p> <p>Prise en compte de l'état du sol et des caractéristiques des parcelles</p> <p>...</p>
	<p>Qualité de l'intervention</p> <p><i>L'intervention permet à l'opération d'atteindre le but fixé, en fonction des consignes</i></p>	<p>Prise en compte des indications de réglage</p> <p>Réalisation des réglages</p> <p>Mode opératoire au champ et sur route : adaptation de la conduite à l'opération, manœuvres, régularité, espacement, profondeur...</p> <p>Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Réalisation des enregistrements</p> <p>Mise en œuvre des principes d'ergonomie</p> <p>Détection des dysfonctionnements</p> <p>Contrôle du résultat</p> <p>...</p>
1.2 Réaliser des travaux de récolte	<p>Conduite des matériels de récolte</p> <p><i>La qualité du travail de récolte est conditionnée par une conduite efficace des matériels</i></p>	<p>Mise en œuvre des règles de sécurité</p> <p>Prise en compte des consignes</p> <p>Prise en compte du code de la route et des conditions de circulation</p> <p>Qualité de la conduite (adaptation de la conduite à la nature de la production, manœuvres, régularité, vitesse...)</p> <p>Signalisation</p> <p>...</p>
	<p>Réglage des matériels</p> <p><i>La qualité des réglages doit contribuer à une bonne réalisation de la récolte, de son stockage et /ou de sa conservation</i></p>	<p>Vérification des matériels de récolte</p> <p>Vérification des installations de stockage et de conservation</p> <p>Utilisation des matériels et installations</p> <p>Préparation des espaces et installations de stockage et de conservation</p> <p>Prise en compte des règles de sécurité</p> <p>Prise en compte des principes d'ergonomie</p> <p>Réalisation des enregistrements</p> <p>...</p>

UCP 2 : Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols

2.1 Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques

2.2 Utiliser des techniques alternatives

Dans une perspective de réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, l'utilisation de techniques alternatives est en développement. Toutefois, les diplômés du ministère chargé de l'agriculture doivent pouvoir s'insérer professionnellement dans les entreprises agricoles, quels que soient les choix de ces dernières en matière de protection des végétaux. C'est pourquoi la maîtrise de l'application de produits phytopharmaceutiques et celle de techniques alternatives seront évaluées pour permettre la délivrance de la capacité globale. Le raisonnement de la protection des végétaux relève du niveau supérieur mais la distinction entre les 2 modes d'intervention concerne bien ce niveau.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
2.1 Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques	Prise d'information <i>La prise d'information doit permettre de comprendre le type d'intervention à mettre en œuvre</i>	Appréciation de l'état de la parcelle et de la végétation Appréciation de la nature et de l'importance des dégâts liés aux bioagresseurs Lecture des étiquettes des produits ...
	Qualité de l'intervention <i>Les opérations mises en œuvre doivent permettre une application optimisée qui respecte les règles de sécurité et l'environnement, en suivant les consignes</i>	Application des règles de sécurité Nettoyage et le traitement des déchets Préparation des produits à appliquer Mode opératoire : rapidité d'exécution, réglages, vérification du matériel, tests, conduite, manœuvres... Port des équipements de sécurité (EPI) Décisions durant l'application en fonction des conditions météo, de l'état de la parcelle... Réalisation d'enregistrements ...
2.2 Utiliser des techniques alternatives	Organisation de l'intervention <i>La prise d'information permet de préparer l'intervention dans de bonnes conditions. On vérifiera l'appréciation de la technique alternative utilisée au regard d'une technique classique</i>	Appréciation de l'état de la parcelle et du peuplement végétal Appréciation des conditions d'intervention Appréciation de la nature et de l'importance des dégâts des bioagresseurs Préparation des matériels et consommables Identification des matériels utilisables (herse étrille...) ...
	Qualité de l'intervention <i>Le travail réalisé permet d'optimiser le résultat attendu dans la maîtrise des ennemis des cultures, selon les consignes</i>	Application des règles de sécurité Qualité du travail : précision, rapidité d'exécution, appréciation du travail réalisé... Utilisation du matériel informatique embarqué Réalisation d'enregistrements ...

UCP 3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments

3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation

La maintenance conditionnelle fait partie de la maintenance préventive. Elle est basée sur une surveillance du fonctionnement du bien et/ou des paramètres significatifs de ce fonctionnement intégrant les actions qui en découlent. (Cf. fiche INRS ED 123, <http://www.inrs.fr/media?refINRS=ED%20123>)

Les travaux simples d'aménagement et de réparations concernent notamment des travaux de soudure, de la petite maçonnerie, des dépannages électriques (limités à des opérations ne nécessitant pas d'habilitation) ou encore de petits travaux de plomberie ou du travail du métal.

Capacité intermédiaire	Critères	Exemples d'indicateurs
3.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments	Organisation de l'intervention <i>L'espace de travail et les fournitures sont préparés de manière à optimiser l'intervention</i>	Préparation de l'espace de travail Préparation du matériel, des fournitures, des consommables, des matériaux... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Déroulement de l'intervention <i>L'enchaînement des opérations doit permettre d'atteindre un résultat fonctionnel, dans le respect des consignes</i>	Prise en compte des notices et modes d'emploi Mode opératoire Application des règles de sécurité et de protection de l'environnement Gestion des déchets Rangement Réalisation des enregistrements Prise en compte des principes d'ergonomie Contrôle du résultat ...
3.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation	Evaluation des tâches à réaliser <i>Cette identification permet de déterminer concrètement l'intervention à réaliser, à partir des consignes</i>	Détermination du travail nécessaire Inventaire des matériaux, matériels, fournitures... Chronologie et enchaînement des opérations Estimation de la durée ...
	Qualité de l'intervention <i>Les actions mises en œuvre permettent une intervention efficace et de rendre compte du travail réalisé</i>	Fonctionnalité des réalisations Contrôle du travail Conception de la réalisation Habilité Rapidité d'exécution Application des règles de sécurité ...

UCARE

L'UCARE permet de valider la maîtrise de savoir-faire professionnels spécifiques (réaliser des opérations techniques dans un domaine spécifique), favorisant l'insertion professionnelle, compte tenu des enjeux professionnels locaux. Elle correspond à la CP 7 du référentiel de certification : *S'adapter à des enjeux professionnels locaux*. **Conformément aux prescriptions du référentiel de certification, elle doit être évaluée en situation professionnelle.**

Dans le CAP agricole Métiers de l'agriculture, dans un objectif de développer la diversité des compétences professionnelles, l'UCARE correspond au deuxième support choisi par le centre de formation, dans la liste établie au niveau national (cf. référentiel en UC p 21 et ce document p 17).

En fonction du support retenu, l'équipe pédagogique fait une étude d'opportunité, conduit des entretiens avec des professionnels et réalise des analyses du travail qui vont alimenter son travail d'ingénierie. L'équipe pédagogique propose une déclinaison en capacités intermédiaires qui précisent la capacité globale, en fonction de la nature des savoir-faire professionnels qui ont été identifiés localement et qui font l'objet de l'UCARE. Celle-ci est proposée par l'équipe pédagogique à l'autorité académique dans le cadre de l'habilitation (propositions de capacités intermédiaires, justification de la création de l'UCARE). L'UCARE ne peut correspondre à des éléments déjà traité par le référentiel du diplôme. Elle n'est pas non plus destinée à permettre des approfondissements.

Attention ! Une UCARE peut être choisie dans la liste des supports principaux à condition que celui-ci soit différent du premier support choisi. Par ex., si on a choisi les ruminants comme support principal, on peut choisir pour l'UCARE n'importe lequel des autres supports, à l'exclusion du support ruminants. Dit autrement et plus précisément, un candidat donné ne peut pas combiner un support principal ruminant-bovin et une UCARE ruminant-ovin !

Le nombre de capacités intermédiaires (2 capacités) et celui des critères est déterminé suivant la même logique qui a présidé à l'élaboration du référentiel national : des capacités qui correspondent à des cœurs de savoir-faire et non au processus pédagogique qui permet de les mettre en place et des critères puissants mais peu nombreux pour l'évaluation (3 maximum).

UCARE : intitulé à définir

- Capacité intermédiaire 1 : à définir

Critères	Indicateurs
Critère <i>commentaire</i>	
Critère commentaire	

- Capacité intermédiaire 2 : à définir

Critères	Indicateurs
Critère commentaire	
Critère commentaire	

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel professionnel du CAP agricole spécialité métiers de l'agriculture et présente sous forme de fiches un ensemble d'informations relatives au travail recueillies auprès de professionnels au cours d'entretiens approfondis¹.

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et aux finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

La définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent en annexe.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

1. Les fiches compétences sont réalisées lors de la phase d'ingénierie du référentiel professionnel du diplôme, par des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) des DRAAF-SRFD.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du CAP agricole spécialité Métiers de l'agriculture

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Les tableaux suivants présentent les situations professionnelles significatives de la compétence d'un ouvrier agricole, c'est-à-dire les situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type ciblé par le diplôme. Par nature, elles sont donc en nombre réduit.

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes, en fonction des secteurs de production concernés.

1. Fiches compétences du secteur des productions animales	p 40
1.1 Support : Ruminants.....	p 46
1.2 Support Porcs ou aviculture	p 50
2. Fiches compétences du secteur des productions végétales	p 58
2.1 Support Arboriculture ; support Horticulture ; support Viticulture.....	p 64
2.2 Support grandes cultures	p 73

1. Champs de compétences et situations professionnelles significatives en productions animales

Les champs de compétences suivants sont communs au support Ruminants et au support Porcs ou aviculture.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques.

Champs de compétences communs aux supports de la production animale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Champs de compétences Ruminants (bovins, ovins, caprins)

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Réalisation des opérations liées au pâturage - Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas - Manipulations et interventions - Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier) 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Champs de compétences spécifiques au support Porcs

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Travaux des surfaces associées à l'élevage 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Champs de compétences spécifiques au support Aviculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Alimentation des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des aliments - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments 	Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité
Surveillance et soins aux animaux	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies - Manipulations et interventions 	Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel

Situations professionnelles significatives

- Vérification avant mise en route
- Conduite des engins agricoles en situation de travail

Finalité : Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.

Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.

Indicateurs de réussite :

Respect des consignes et des procédures internes

Rigueur dans la gestion du temps

Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins

Absence d'incidents et d'accidents

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire

Utiliser les engins, matériels et équipements agricoles
 Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins et matériels agricoles
 Détecter une anomalie de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles
 Interrompre le travail en cas d'anomalie
 Adapter la vitesse de conduite à la spécificité des travaux en cours et aux conditions d'utilisation
 Faire les vérifications d'usage avant mise en route
 Connaître les différents types de matériels et leur fonctionnement (utilisation)
 Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)
 Savoir lire et comprendre une notice technique
 Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail
 Interrompre le travail en cas d'anomalie
 Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits

...

Savoirs identifiés par les professionnels

Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle
 Connaissances des engins, matériels et équipements agricoles
 Connaissances des règles de sécurité et des risques professionnels
 Connaissance des réglages, de l'utilisation et de la conduite des matériels

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Maîtriser la diversité des opérations techniques</p> <p>Détecter une anomalie (dysfonctionnement) de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles et effectuer un réglage ou une petite réparation si nécessaire</p> <p>Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes de travail et l'organisation prescrite, les horaires</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Respecter (prendre soin) les matériels et engins</p> <p>Utiliser de manière prudente les matériels et engins</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir le sens pratique de l'organisation</p> <p>...</p>

Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements
Finalité :	
Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.	
Environnement de travail :	
Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.	
Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.	
Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.	
Indicateurs de réussite :	
Compréhension et respect des consignes	
Bon état (entretien régulier) de marche des engins, matériels et équipements	
Absence de défaut d'entretien des engins, matériels et équipements	
Fonctionnalité des bâtiments	
Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti	
...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence. Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Entretien et réparer les engins, matériels et équipements agricoles Petits travaux d'entretien (maçonnerie, soudure, couverture, plomberie, peinture ...) Observer l'état des engins, matériels, équipements et bâtiments Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins, matériels et équipements agricoles Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables Savoir lire et comprendre une notice technique ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des engins, matériels, équipements agricoles Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Connaissance des réglages et de la conduite des matériels Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue Faire preuve d'autonomie dans l'entretien des engins, matériels, équipements et bâtiments agricoles ...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation ...

Communication en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des animaux, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours
---	---

Finalité :

Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce indifféremment dans tous types d'exploitations ou d'entreprises de travaux agricoles et la communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise en lien avec ses partenaires. Le salarié est en capacité de communiquer avec son supérieur hiérarchique, ses collègues de travail ou avec un tiers pour transmettre les informations, observations et données, utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail. Il travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité. La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique...).

Indicateurs de réussite :

- Compréhension et respect des consignes
- Intelligibilité et fiabilité des informations transmises
- Qualité des relations de travail
- Capacité à travailler en équipe
- Respect des procédures d'enregistrement de données
- Rigueur dans l'enregistrement des données
- Aisance communicationnelle
- Signalement des dysfonctionnements et anomalies...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise) S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise) Argumenter Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo Enregistrer (saisir) des données Utiliser des logiciels professionnels Observer et rendre compte...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Techniques de communication & usage des TIC ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et situations plus ou moins complexe Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC) Argumenter...	Respecter les consignes données Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement Faire preuve de rigueur dans la saisie et l'enregistrement des données Avoir le sens de l'observation Avoir un esprit d'équipe Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance...

Support Ruminants Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution manuelle ou mécanisée des aliments - Réalisation des opérations liées au pâturage - Travaux des surfaces associées à l'élevage
Finalité :	
Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé (services de remplacement, lieu de travail excentré par rapport au siège d'exploitation), le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation. Il se conforme aux consignes données mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier. Il transmettra les éléments qui lui semblent requérir une prise de décision voire une modification de la façon de traiter un chantier à son supérieur direct.	
Environnement de travail :	
L'activité peut s'effectuer partiellement ou en totalité en bâtiment d'élevage, à l'extérieur, parfois en altitude (pâturage d'estive) voire sur plusieurs lieux ou ateliers.	
Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de(s) l'atelier(s) (de l'exploitant) sur lequel il effectue une prestation de services (cas des services de remplacement).	
La mécanisation et l'automatisation des tâches croissantes sur les exploitations, dans les bâtiments et pour les travaux liés aux surfaces associées à l'élevage, nécessitent l'utilisation d'engins (ensileuse, remorque distributrice...), d'appareillages (salle, robot de traite...) de taille et de complexité variables.	
Dans le cadre de la distribution des aliments, le salarié peut être amené à porter des charges, à utiliser des machines mues par la prise de force, ce qui nécessite une bonne condition physique et l'adoption de gestes et postures, de tenues adaptées pour travailler en sécurité pour lui-même et pour les animaux.	
L'organisation du travail peut prendre en compte à la fois la conduite de l'alimentation et celle des cultures fourragères. Dans le cadre de son travail il pourra côtoyer un ou des intervenants extérieurs. Lors de déplacements des animaux entre les parcelles, l'aide d'un chien de berger pourra lui être nécessaire.	
Indicateurs de réussite :	
Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention	
Détection et identification des comportements alimentaires particuliers	
Application dans la distribution des aliments	
Appréciation de la consommation des animaux	
Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches	
Qualité de l'entretien du matériel et des installations...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Distribuer «manuellement, mécaniquement ou à l'aide d'automates» des aliments	Caractéristiques des différentes espèces fourragères
Apprécier la pousse de l'herbe	Caractéristiques des différents concentrés
Apprécier la qualité d'un aliment	Bases en agronomie et en conduite des systèmes fourragers
Apprécier le stade de récolte des fourrages	Techniques d'entretien des prairies
Poser et entretenir des clôtures	Bases en anatomie et physiologie
Observer et apprécier le comportement alimentaire des animaux	Maladies nutritionnelles fréquemment rencontrées
Réaliser les travaux des surfaces fourragères	Caractéristiques des bâtiments adaptés au type d'alimentation
Régler les matériels...	Matériels de distribution des aliments...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Evaluer la qualité des rations à partir de l'état ou du niveau de production des animaux.</p> <p>Adapter les rations à l'état des animaux</p> <p>Utiliser des logiciels professionnels spécifiques de la production</p> <p>Évaluer les potentialités fourragères des cultures</p> <p>Identifier les anomalies de comportement alimentaire (sous, surconsommation,..)</p> <p>Préparer les phases importantes de la conduite alimentaire (mise à l'herbe, préparation de la mise à la reproduction ou au à la mise bas,..)</p> <p>Constituer des lots d'animaux pour une alimentation homogène et adaptée</p> <p>Actualiser ses connaissances</p> <p>...</p>	<p>Rendre compte des éléments marquants auprès du responsable d'atelier ou du(es) exploitants.</p> <p>Avoir « l'œil » de l'éleveur pour être réactif en cas de problème</p> <p>Adapter son comportement aux animaux lors des interventions</p> <p>Situer le fonctionnement de l'atelier dont il est responsable par rapport au fonctionnement global de l'exploitation</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>...</p>

Support Ruminants Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs de mises bas
- Manipulations et d'interventions
- Exécution de la traite (cas d'un élevage laitier)

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé (services de remplacement, lieu de travail excentré par rapport au siège d'exploitation), le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation (nombre d'ateliers, spéculations ou filières diverses « viande, lait, transformation »). Il se conforme aux consignes données (orales ou écrites) mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier (climatiques, situation particulière constatée sur l'atelier au démarrage...). Il transmettra (à l'écrit, sur support adapté ou l'oral) les éléments qui lui semblent requérir une prise de décision voire une modification de la façon de traiter un chantier à son supérieur direct et aura en tête les répercussions de son travail sur le fonctionnement plus global de l'atelier ou de l'exploitation.

Environnement de travail :

L'activité peut s'effectuer en bâtiment d'élevage, à l'extérieur, parfois en altitude (pâturage d'estive) voire sur plusieurs lieux ou ateliers.

Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de (s) l'atelier(s) (de l'exploitant) sur lequel il est amené à effectuer une prestation (cas des services de remplacement)

La mécanisation et l'automatisation des tâches sont croissantes sur les exploitations.

Dans le cadre de son travail, le salarié d'exploitation peut être amené à pratiquer la contention des animaux, ce qui nécessite une bonne condition physique et l'adoption de gestes, postures et tenues adaptés pour travailler en sécurité pour lui-même et pour les animaux (contexte sanitaire en élevage hors sol).

Le salarié pourra intervenir auprès d'animaux d'espèces différentes (bovine, ovine...), de races, stades et sexes différents (jeunes, femelles en lactation, mâles ou (et) femelles en engraissement, réforme...) qui nécessitent des soins ou des interventions adaptés. Lors des interventions, il veillera à respecter les prescriptions élémentaires du bien-être animal. Toute utilisation de produit pharmaco-vétérinaire devra être faite dans le cadre de la réglementation en vigueur, sous prescription d'un praticien et faire l'objet d'un enregistrement scrupuleux.

Dans le cadre de cette activité, il pourra côtoyer un intervenant extérieur (technicien, vétérinaire...). Enfin, le salarié peut travailler en équipe.

Indicateurs de réussite :

État des animaux

Respect des procédures lors de la traite

Respect du cahier des charges

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Qualité de l'entretien du matériel, des bâtiments et des installations

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour éviter le stress et les blessures aux animaux

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Observer l'état et le comportement des animaux Exécuter la traite dans les conditions d'hygiène et sécurité Repérer les symptômes de mauvaise santé Détecter les boiteries Maîtriser les différentes méthodes de la contention des animaux Réaliser des traitements par voie orale Enregistrer les traitements ...</p>	<p>Principales maladies Caractéristiques des principales matières actives Méthodes de traitement alternatives (dont homéopathie) Réglementations sanitaires Notion de prophylaxie règles d'hygiène et de sécurité Caractéristiques du fonctionnement de la machine à traire ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier le comportement et l'état de santé des animaux Faire preuve de réactivité Anticiper pour limiter les risques Mettre en œuvre tous les moyens de prévention ...</p>	<p>Rendre compte à son responsable Avoir le sens de l'observation du comportement des animaux Etre réactif en cas de problème Adapter son comportement aux animaux lors des interventions Respecter les gestes et postures pour préserver sa santé et sa sécurité Travailler en équipe</p>

Support Porcs Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives

- Distribution des aliments, manuelle ou mécanisée
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Travaux des surfaces associées à l'élevage

Finalité :

Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation porcine est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de porcs dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En ce qui concerne l'alimentation des porcs, la responsabilité de l'ouvrier couvre la préparation, la distribution des aliments manuellement ou à l'aide de matériels ou d'équipements qui peuvent être automatisés ainsi que la vérification de la consommation des aliments et de la disponibilité de l'eau.

L'ouvrier d'exploitation porcine dispose d'une autonomie variable mais le plus souvent restreinte suivant les structures au sein desquelles il exerce son activité.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie pour laquelle on ne lui a pas confié le traitement. Il doit aussi faire valider toute initiative auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation porcine varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux, sauf dans le cas des travaux des surfaces fourragères associées à l'élevage.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Il peut aussi travailler en présence d'animaux dont le comportement peut être dangereux.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation porcine peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Application dans la distribution des aliments

Qualité de l'entretien du matériel et des installations

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Organiser ses activités dans l'élevage</p> <p>Utiliser les équipements conformément aux instructions</p> <p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier la qualité des aliments</p> <p>Préparer les aliments</p> <p>Procéder à la distribution manuelle ou mécanisée des aliments auprès des animaux</p> <p>Apprécier le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux en ce qui concerne son alimentation</p> <p>Apprécier la croissance et le développement</p> <p>Enregistrer les données relevant de l'alimentation et la croissance sur les supports requis</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour l'alimentation</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Principes de fonctionnement des principaux équipements et machines spécifiques à l'alimentation des porcs et de volailles</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Stades physiologiques et alimentation</p> <p>Règles d'hygiène</p> <p>Principales pathologies liées à l'alimentation</p> <p>Principaux systèmes de production en porc selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air, ...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé, ...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage de porcs (notamment la conduite en bande)</p> <p>Indicateurs de Gestion Technique des Troupeaux de Truies GTTT (naissseurs) et en Gestion Technico-Économique GTE (naissseurs-engraisseurs)</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale d'un bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>Proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Adopter en permanence un comportement favorisant l'hygiène et la sécurité</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p>

Support Porcs Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Manipulations et interventions

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation porcine est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de porcs dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En matière de surveillance et d'interventions, la responsabilité de l'ouvrier se limitera le plus souvent au maintien de bonnes conditions d'ambiance (propreté des installations et des animaux, litière, aération, eau...) et à la vérification de leur état de santé, leur comportement et leur croissance. On peut aussi lui confier l'administration de traitements, l'identification, la réception, le transfert et l'enlèvement d'animaux ainsi que certaines opérations ou soins particuliers (exemples : assistance aux mises bas, castration des porcelets, sevrage). Ces responsabilités incluent généralement des enregistrements sur les supports prévus.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie. Il doit aussi faire valider toute initiative nouvelle auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation porcine varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air, ...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux, sauf dans le cas des travaux des surfaces fourragères associées à l'élevage.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Il peut aussi travailler en présence d'animaux dont le comportement peut être dangereux.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation porcine peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Nombre d'anomalies résolues par le salarié

Respect des consignes

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour respecter le bien-être animal.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier l'état de santé et le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux</p> <p>Identifier les anomalies chez un animal ou un lot d'animaux ou un produit issu de l'élevage</p> <p>Contrôler le fonctionnement des équipements (ventilateurs, chauffage, éclairage, ...)</p> <p>Repérer un dysfonctionnement ou une panne sur les matériels et équipements de l'élevage</p> <p>Traiter l'anomalie ou le dysfonctionnement dans la limite de ses responsabilités : intervention ou alerte</p> <p>Approcher, isoler, contenir et manipuler un animal ou un groupe d'animaux</p> <p>Enregistrer les données relevant de ses observations et interventions sur les supports requis</p> <p>Apprécier les risques encourus par les animaux lors de ses interventions</p> <p>Apprécier les risques encourus pour soi et les autres lors de ses interventions</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préventives pour écarter tout risque sanitaire et lié aux personnes</p> <p>Respecter les animaux, les produits et les équipements</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour les soins et les autres interventions</p> <p>Réaliser des traitements</p> <p>Assister les animaux lors des mises bas</p> <p>Prodiguer les premiers soins aux nouveau-nés</p> <p>Effectuer les opérations de castration, d'amputation de la queue et des dents des porcelets,</p> <p>Sevrer des porcelets</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Stades physiologiques de l'animal au cours du cycle de production</p> <p>Anatomie et physiologie de la reproduction</p> <p>Principales races et leurs caractéristiques</p> <p>principales pathologies et notions de prophylaxie</p> <p>Techniques d'approche, de manipulation et de contention des animaux</p> <p>Principaux systèmes de production en porc selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage de porcs (notamment la conduite en bande)</p> <p>Indicateurs de Gestion Technique des Troupeaux de Truies GTTT (naisseurs) et en Gestion Technico-Économique GTE (naisseurs-engraisseurs)</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale dans le bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p> <p>...</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>faire valider ses initiatives auprès de ses supérieurs avant d'agir lorsqu'elles ne relèvent pas des consignes habituelles</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p> <p>...</p>

Support Volailles Alimentation des animaux

Situations professionnelles significatives

- Distribution des aliments, manuelle ou mécanisée
- Travaux des surfaces associées à l'élevage

Finalité :

Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation avicole est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé de volailles dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En ce qui concerne l'alimentation des volailles, la responsabilité de l'ouvrier couvre la préparation, la distribution des aliments manuellement ou à l'aide de matériels ou d'équipements qui peuvent être automatisés ainsi que la vérification de la consommation des aliments et de la disponibilité de l'eau.

L'ouvrier d'exploitation avicole dispose d'une autonomie variable mais le plus souvent restreinte suivant les structures au sein desquelles il exerce son activité.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie pour laquelle on ne lui a pas confié le traitement. Il doit aussi faire valider toute initiative auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation avicole varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé, ...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques.

Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation avicole peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés.

L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Application dans la distribution des aliments

Qualité de l'entretien du matériel et des installations

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Organiser ses activités dans l'élevage</p> <p>Utiliser les équipements conformément aux instructions</p> <p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier la qualité des aliments</p> <p>Préparer les aliments</p> <p>Procéder à la distribution manuelle ou mécanisée des aliments auprès des animaux</p> <p>Apprécier le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux en ce qui concerne son alimentation</p> <p>Apprécier la croissance et le développement</p> <p>Enregistrer les données relevant de l'alimentation et la croissance sur les supports requis</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour l'alimentation</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Principes de fonctionnement des principaux équipements et machines spécifiques à l'alimentation des volailles</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Espèces utilisées dans les élevages de volailles et principales différences quant à leur alimentation</p> <p>Alimentation selon les stades physiologiques de l'animal</p> <p>Symptômes des troubles nutritionnels</p> <p>Indicateurs de résultats technico-économiques en production de volaille</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale d'un bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>Proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Adopter en permanence un comportement favorisant l'hygiène et la sécurité</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p>

Support Volailles

Surveillance et soins aux animaux

Situations professionnelles significatives

- Repérage des anomalies
- Manipulations et interventions

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

La responsabilité de l'ouvrier d'exploitation avicole est le plus souvent circonscrite à ce qui touche à l'atelier spécialisé dans l'exploitation. Elle s'exerce dans un ou plusieurs bâtiments et pour un ou plusieurs lots ou bandes d'animaux.

En matière de surveillance et d'interventions, la responsabilité de l'ouvrier se limitera le plus souvent au maintien de bonnes conditions d'ambiance (propreté des installations et des animaux, litière, aération, eau...) et à la vérification de leur état de santé, leur comportement et leur croissance. On peut aussi lui confier l'administration de traitements, l'identification, la réception, le transfert et l'enlèvement d'animaux ainsi que certaines opérations ou soins particuliers (exemples : ramassage d'œufs, débectage, gavage). Ces responsabilités incluent généralement des enregistrements sur les supports prévus.

Il rend compte régulièrement de ses activités auprès de son supérieur hiérarchique. Il doit alerter ce dernier en cas d'anomalie. Il doit aussi faire valider toute initiative nouvelle auprès de son supérieur avant d'agir.

Environnement de travail :

L'activité de l'ouvrier d'exploitation avicole varie selon le type d'élevage (hors-sol, de plein air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...). Elle s'opère néanmoins le plus souvent à l'intérieur des bâtiments d'élevage en contact permanent avec les animaux.

Dans les bâtiments, l'activité s'exerce souvent en zone à atmosphère contrôlée. L'ouvrier peut être exposé à la poussière, aux bruits, aux odeurs et à l'utilisation de produits chimiques. Le port de tenue professionnelle est parfois requis notamment dans les bâtiments où se trouvent des animaux fragiles ou de grande valeur et, le cas échéant, dans les unités de transformation de l'exploitation.

Son travail l'amène fréquemment à porter des charges notamment lors de l'alimentation et du transfert d'animaux ou de produits. Le travail requiert donc une bonne condition physique et l'adoption des gestes et postures de sécurité.

En fonction du cycle de vie des animaux, l'ouvrier d'exploitation avicole peut être amené à travailler en dehors des horaires classiques et la nuit. Il peut être soumis à des astreintes le week-end et les jours fériés. L'ouvrier d'exploitation porcine ou de volaille travaille seul ou en équipe (avec le chef d'exploitation ou d'autres ouvriers).

Indicateurs de réussite :

Nombre d'anomalies résolues par le salarié

Respect des consignes

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour respecter le bien-être animal.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Identifier les différents stades physiologiques des animaux</p> <p>Apprécier l'état de santé et le comportement d'un animal ou d'un lot d'animaux</p> <p>Identifier les anomalies chez un animal ou un lot d'animaux ou un produit issu de l'élevage (œufs...)</p> <p>Contrôler le fonctionnement des équipements (ventilateurs, chauffage, éclairage...)</p> <p>Repérer un dysfonctionnement ou une panne sur les matériels et équipements de l'élevage</p> <p>Traiter l'anomalie ou le dysfonctionnement dans la limite de ses responsabilités : intervention ou alerte</p> <p>Approcher, isoler, contenir et manipuler un animal ou un groupe d'animaux</p> <p>Enregistrer les données relevant de ses observations et interventions sur les supports requis</p> <p>Apprécier les risques encourus par les animaux lors de ses interventions</p> <p>Apprécier les risques encourus pour soi et les autres lors de ses interventions</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préventives pour écarter tout risque sanitaire et lié aux personnes</p> <p>Respecter les animaux, les produits et les équipements</p> <p>Respecter les modes opératoires définis pour les soins et les autres interventions</p> <p>Réaliser des traitements</p> <p>Vacciner des volailles</p> <p>Procéder aux opérations spécifiques à la volaille : ramassage et tri des œufs, débectage</p>	<p>Calcul de volume, proportion...</p> <p>Risques, sécurité et protections spécifiques</p> <p>Caractéristiques des espèces utilisées dans les élevages de volailles</p> <p>Stades physiologiques de l'animal au cours du cycle de production</p> <p>Anatomie et physiologie de la reproduction</p> <p>principales pathologies et notions de prophylaxie</p> <p>Techniques d'approche et de manipulation des animaux et lots d'animaux</p> <p>Principaux systèmes de production en volaille de chair, poules pondeuses, lapins, canards... selon le type d'élevage (hors-sol, semi plein-air...) et ses caractéristiques (intensif, labellisé...)</p> <p>Modes de conduite de l'élevage</p> <p>Indicateurs de résultats technico-économiques en production de volaille</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier la qualité de l'ambiance globale dans le bâtiment d'élevage</p> <p>Avoir l'œil de l'éleveur</p> <p>Adapter son activité et les modes opératoires prescrits en fonction des aléas</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>Anticiper les risques</p> <p>proposer des améliorations afin de faciliter le travail et de limiter les risques</p> <p>...</p>	<p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Etre rigoureux dans la mise en œuvre des modes opératoires</p> <p>Faire preuve de réactivité en cas de problème</p> <p>faire valider ses initiatives auprès de ses supérieurs avant d'agir lorsqu'elles ne relèvent pas des consignes habituelles</p> <p>Respecter les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des matériels et des produits</p> <p>Respecter les limites de ses responsabilités</p> <p>Respecter les règles de confidentialité</p> <p>...</p>

2. Champs de compétences et situations professionnelles significatives en productions végétales

Les champs de compétences suivants sont communs à tous les supports de la production végétale : Horticulture, Arboriculture Viticulture et Grandes cultures.

Chacun de ces supports fait également l'objet de champs de compétences et de SPS spécifiques.

Champs de compétences communs aux supports de la production végétale

Champs de compétences	SPS	Finalités
Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail 	Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité
Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et petites réparations des engins et du matériel - Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements 	Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements
Communication en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours 	Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Champs de compétences Horticulture *(productions légumières/maraîchage, floriculture et pépinière)*

Champs de compétences	SPS	Finalités
Mise en place et entretien des cultures	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'implantation - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux
Production de plants, de fruits et de légumes	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des végétaux - Récolte et conditionnement 	Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Arboriculture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés aux productions arboricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des arbres fruitiers - Travaux en vert - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de culture pour une production correspondant aux objectifs de durabilité
Opérations de récolte et post-récolte des fruits	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte et conservation - Stockage et du conditionnement des fruits 	Fournir des produits conformes au(x) cahier(s) des charges en vue de leur commercialisation

Champs de compétences Viticulture

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux de conduite de la vigne	<ul style="list-style-type: none"> - Soins aux jeunes plants - Taille de la vigne - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de développement de la vigne pour une production correspondant aux objectifs de durabilité

Champs de compétences Grandes cultures

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux liés à la conduite des productions végétales	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du sol et de semis - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives 	Assurer de bonnes conditions de développement des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité
Opérations de récolte	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de récolte - Stockage et conservation 	Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification avant mise en route - Conduite des engins agricoles en situation de travail
Finalité : Réaliser des travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.	
Environnement de travail :	
Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.	
Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.	
Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.	
Indicateurs de réussite :	
Respect des consignes et des procédures internes	
Rigueur dans la gestion du temps	
Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins	
Absence d'incidents et d'accidents	
...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Utiliser les engins, matériels et équipements agricoles	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle
Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins et matériels agricoles	Connaissances des engins, matériels et équipements agricoles
Détecter une anomalie de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles	Connaissances des règles de sécurité et des risques professionnels
Interrompre le travail en cas d'anomalie	Connaissance des réglages, de l'utilisation et de la conduite des matériels
Adapter la vitesse de conduite à la spécificité des travaux en cours et aux conditions d'utilisation	
Faire les vérifications d'usage avant mise en route	
Connaître les différents types de matériels et leur fonctionnement (utilisation)	
Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)	
Savoir lire et comprendre une notice technique	
Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail	
Interrompre le travail en cas d'anomalie	
Nettoyer, vérifier, ranger les différents équipements, matériels et produits	
...	

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Maîtriser la diversité des opérations techniques</p> <p>Détecter une anomalie (dysfonctionnement) de fonctionnement des engins, matériels et équipements agricoles et effectuer un réglage ou une petite réparation si nécessaire</p> <p>Identifier les risques liés à l'activité et en tenir compte dans la préparation et la réalisation du travail</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Respecter le temps global nécessaire pour chaque opération</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes de travail et l'organisation prescrite, les horaires</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Respecter (prendre soin) les matériels et engins</p> <p>Utiliser de manière prudente les matériels et engins</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir le sens pratique de l'organisation</p> <p>...</p>

Entretien des engins, des matériels, des bâtiments et équipements

Situations professionnelles significatives

- Entretien et petites réparations des engins et du matériel
- Entretien et petites réparations des bâtiments et équipements

Finalité : Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels, des bâtiments et équipements

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il utilise les matériels et installations, seul et doit respecter les règles d'usage et de sécurité.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires.

Le salarié est en capacité d'entretenir les différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux agricoles. Il est en capacité d'entretenir et d'effectuer de petites réparations (maçonnerie, ...) sur les bâtiments.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne exécution de son travail. Il rend compte par des moyens appropriés au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité.

Indicateurs de réussite :

Compréhension et respect des consignes

Bon état (entretien régulier) de marche des engins, matériels et équipements

Absence de défaut d'entretien des engins, matériels et équipements

Fonctionnalité des bâtiments

Réalisation d'opérations d'entretiens et de maintenance de premier niveau des équipements et du bâti

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Entretien et réparer les engins, matériels et équipements agricoles Petits travaux d'entretien (maçonnerie, soudure, couverture, plomberie, peinture ...) Observer l'état des engins, matériels, équipements et bâtiments Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins, matériels et équipements agricoles Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Assurer l'entretien courant du matériel et du bâti (être bricoleur) et changer les consommables Savoir lire et comprendre une notice technique ...	Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Connaissances des engins, matériels, équipements agricoles Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures Connaissance des réglages et de la conduite des matériels Connaissances des interventions d'entretien des équipements et du bâti : vidange, changement de filtre, bases de la soudure (arc, autogène, mig, mag...), base en électricité, petite plomberie... ...
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue Faire preuve d'autonomie dans l'entretien des engins, matériels, équipements et bâtiments agricoles...	Respecter l'organisation prescrite, les horaires Respecter les «gestes et postures» Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation...

Communication en situation professionnelle

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Signalement des anomalies après observation des cultures, des matériels, équipements et bâtiments - Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours
---	--

Finalité : Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail

Responsabilité / autonomie : Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce indifféremment dans tous types d'exploitations ou d'entreprises de travaux agricoles et la communication en situation professionnelle est une activité quotidienne nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise en lien avec ses partenaires. Le salarié est en capacité de communiquer avec son supérieur hiérarchique, ses collègues de travail ou avec un tiers pour transmettre les informations, observations et données, utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail. Il travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité. La communication en situation professionnelle exige un niveau convenable d'expression écrite et orale pour comprendre et être compris. Elle exige également, de plus en plus, une connaissance et une maîtrise de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (téléphonie, informatique...).

Indicateurs de réussite :

- Compréhension et respect des consignes
- Intelligibilité et fiabilité des informations transmises
- Qualité des relations de travail
- Capacité à travailler en équipe
- Respect des procédures d'enregistrement de données
- Rigueur dans l'enregistrement des données
- Aisance communicationnelle
- Signalement des dysfonctionnements et anomalies

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<ul style="list-style-type: none"> S'exprimer oralement (de manière claire, structurée et concise) S'exprimer par écrit (de manière claire, structurée et concise) Argumenter Utiliser un téléphone portable, un ordinateur, un appareil photo Enregistrer (saisir) des données Utiliser des logiciels professionnels Observer et rendre compte 	<ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle Techniques de communication & usage des TIC ...
...	

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son comportement et sa communication en fonction de ses interlocuteurs et situations plus ou moins complexe</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des techniques de communication et technologies de l'information et de la communication (TIC)</p> <p>Argumenter</p> <p>...</p>	<p>Respecter les consignes données</p> <p>Respecter les règles (explicites et implicites) de communication et procédures d'enregistrement</p> <p>Faire preuve de rigueur dans la saisie et l'enregistrement des données</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir un esprit d'équipe</p> <p>Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance</p>

Horticulture

Mise en place et entretien des cultures

Situations professionnelles significatives

- Travaux d'implantation
- Application de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Finalité :

Assurer de bonnes conditions de production et de récolte des végétaux

Responsabilité / autonomie :

Le salarié exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. Il doit faire preuve d'un sens aigu de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions, de l'utilisation des divers matériels et équipements. Il travaille seul ou en équipe et sa permanence sur les lieux de productions lui confère une position privilégiée pour percevoir les changements, les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa est importante.

Dans l'exécution des tâches, il doit respecter la réglementation, anticiper des risques possibles et s'adapter à des aléas climatiques ou autres pour lesquels, il serait amené à prendre des décisions.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce dans des entreprises horticoles. Les activités s'effectuent à l'extérieur comme à l'intérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. Dans les serres de multiplication, l'ambiance est chaude et humide et l'environnement sonore est relativement discret.

La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. Le salarié est souvent amené à travailler simultanément en dehors et à l'intérieur des serres à multiplication, et subir des chocs de conditions d'ambiance (thermiques et hydriques).

L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.

Indicateurs de réussite :

- Respect de la chronologie des opérations
- Respect des consignes et des procédures internes
- Rigueur dans l'exécution des opérations
- Pourcentages de levées des semis (faculté et énergie germinative)
- Pourcentages de reprises pour les multiplications végétatives.
- ...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Nettoyer et préparer les lieux de cultures: parcelles, plate-forme, ombrières....</p> <p>Préparer le sol : labours, travaux superficiels</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>Piqueter une parcelle ou une plate-forme</p> <p>Poser des films plastiques</p> <p>Mettre en place des équipements nécessaires à la conduite des cultures : gaines d'arrosage, palissage, tuteurage, ombrières</p> <p>Effectuer des opérations culturales nécessaires au développement des cultures: palissage....</p> <p>Apprécier les besoins en eau</p> <p>Vérifier et entretenir les systèmes d'irrigation</p> <p>Appliquer des produits phytosanitaires</p> <p>Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux)</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Récolter manuellement ou mécaniquement des végétaux</p> <p>Enregistrer des données</p> <p>...</p>	<p>Connaissance des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des stades semis et plantules des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des différents stades physiologiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité</p> <p>Utilisation des matériels, installations et bâtiments en respectant les règles de sécurité</p> <p>Eléments d'ambiance influant sur la croissance des végétaux</p> <p>Connaissance des types d'entreprises de productions horticoles</p> <p>Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Réagir à une situation imprévue</p> <p>Observer l'état physiologique des plants</p> <p>Identifier les végétaux à produire</p> <p>Repérer les différents stades physiologiques</p> <p>Situer l'entreprise dans son contexte économique</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Etre ponctuel et respecter les délais de réalisation des tâches</p> <p>Prévenir le cas échéant de son impossibilité d'assurer son activité</p> <p>S'intégrer dans le milieu du travail</p> <p>Rendre compte des anomalies constatées</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Horticulture	
Production de plants, de fruits et de légumes	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des végétaux - Récolte et conditionnement
Finalité :	
Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique tout en étant responsable de son poste de travail. Il doit faire preuve d'un sens aigu de l'observation des conditions de réalisation des diverses productions, de l'utilisation des divers matériels et équipements. Il travaille seul ou en équipe et sa permanence sur les lieux de productions lui confère une position privilégiée pour percevoir les changements, les problèmes qui méritent le plus souvent une réponse rapide. Sa capacité à rendre compte d'un aléa est importante.</p> <p>Dans l'exécution des tâches, il doit respecter la réglementation, anticiper des risques possibles et s'adapter à des aléas climatiques ou autres pour lesquels, il serait amené à prendre des décisions.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des entreprises horticoles. La multiplication des végétaux se déroule dans des serres de multiplication, des châssis ou en plein champ. Les activités s'effectuent à l'extérieur comme à l'intérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. Dans les serres de multiplication, l'ambiance est chaude et humide et l'environnement sonore est relativement discret.</p> <p>La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. Le salarié est souvent amené à travailler simultanément en dehors et à l'intérieur des serres à multiplication, et subir des chocs de conditions d'ambiance (thermiques et hydriques).</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Rigueur dans l'exécution des opérations</p> <p>Pourcentages de levées des semis (faculté et énergie germinative)</p> <p>Pourcentages de reprises pour les multiplications végétatives.</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiche</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Désinfecter les matériels et équipements</p> <p>Préparer les mélanges, substrats et supports de cultures</p> <p>Assurer la multiplication des végétaux: semis, bouturages, greffages...</p> <p>Réaliser des opérations nécessaires pour une bonne reprise et pour l'acclimatation des végétaux multipliés</p> <p>Procéder aux repiquages, rempotages, transplantations</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>...</p>	<p>Observation de l'état physiologique des plants</p> <p>Identification les végétaux à produire</p> <p>Connaissances des stades semis et plantules des végétaux à produire</p> <p>Connaissances des différents stades physiologiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité</p> <p>Utilisation des matériels, installations et bâtiments en respectant les règles de sécurité</p> <p>Eléments d'ambiance influant sur la croissance des végétaux</p> <p>Connaissance des types d'entreprises de productions horticoles</p> <p>Connaissance des critères de qualité des produits...</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe Réagir à une situation imprévue Participer à l'identification des maladies courantes Suspendre le travail en cas de nécessité Identifier les partenaires de l'entreprise Repérer les sources réglementaires de l'activité de l'entreprise ...	Respecter l'organisation prescrite Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Etre ponctuel et respecter les délais de réalisation des tâches Prévenir le cas échéant de son impossibilité d'assurer son activité S'intègre dans le milieu du travail Rendre compte des anomalies constatées Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité Avoir le sens de l'observation ...

Arboriculture

Travaux liés aux productions arboricoles

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des arbres fruitiers - Travaux en vert - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de culture pour une production correspondant aux objectifs de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul dans le verger, même s'il fait partie d'une équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations arboricoles, avec une ou plusieurs variétés fruitières.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions arboricoles</p> <p>Rigueur dans l'implantation des vergers</p> <p>Qualité de la taille des arbres fruitiers</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Observer l'état et le comportement des vergers Pratiquer différentes tailles de production, de régénération... Apprécier les besoins en eau Vérifier et entretenir les systèmes d'irrigation Appliquer des produits phytosanitaires Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux) Observer le stade de développement et l'état des végétaux Apprécier l'état des produits récoltés Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) Lire des étiquettes de produits phytopharmaceutiques et de fertilisation Enregistrer des données Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité ...</p>	<p>Connaissances de la biologie des végétaux Connaissances des différentes techniques de taille Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels spécifique à l'arboriculture Calcul de quantités, proportions, en poids et en volume (dosage des bouillies, densité de plantation...) Vocabulaire technique lié à l'activité arboricole Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe Participer à l'identification des maladies courantes dans un verger Effectuer les opérations de fertilisations, et de traitements phytopharmaceutiques Réagir à une situation imprévue Suspandre le travail en cas de nécessité ...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Avoir le sens de l'observation ...</p>

Arboriculture	
Opérations de récolte et de post-récolte des fruits	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Récolte et conservation - Stockage et conditionnement des fruits
Finalité :	
Fournir des produits conformes au(x) cahier(s) des charges en vue de leur commercialisation	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations arboricoles, avec une ou plusieurs variétés fruitières.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect de la chronologie des opérations visant à la récolte des fruits</p> <p>Rigueur dans la manipulation des fruits lors de la récolte et du conditionnement des produits</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre du calibrage et de l'étiquetage</p> <p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Apprécier l'état des fruits à récolter</p> <p>Manipuler les fruits avec précaution</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuelle (EPI)</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité</p> <p>...</p>	<p>Connaissances de la biologie des végétaux</p> <p>Connaissances des stades de maturité des fruits</p> <p>Connaissance des critères de qualité des produits</p> <p>Connaissances des opérations d'entretien et de première maintenance des matériels spécifique à l'arboriculture</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité arboricole</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter l'organisation du travail à d'une situation plus ou moins complexe</p> <p>Effectuer les opérations de tri, de sélection, de calibrage des fruits</p> <p>Réagir à une situation imprévue</p> <p>Suspendre le travail en cas de nécessité</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Viticulture

Travaux de conduite de la vigne

Situations professionnelles significatives

- Soins aux jeunes plants
- Taille de la vigne
- Application de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Finalité :

Assurer de bonnes conditions de développement de la vigne pour une production correspondant aux objectifs de durabilité

Responsabilité / autonomie :

Le salarié est responsable de l'entretien courant du matériel qu'il utilise. Avec l'expérience et la confiance de l'employeur, ou en groupement d'employeurs, sa marge d'autonomie et de responsabilité peut s'accroître.

Le salarié viticole travaille dans les vignes sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Il respecte les consignes des opérations qu'il effectue seul la plupart du temps pour l'entretien du vignoble.

Il est responsable de ses appréciations, coupes et interventions (réorientation, remplacement, restructuration...), ainsi que pour détecter les anomalies et en rend compte. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur. Le salarié travaille souvent seul, même s'il fait partie d'une équipe.

Environnement de travail :

Selon le mode de production (raisonné, biologique...), les types d'intervention sont différents mais mobilisent des compétences de même nature.

Les travaux en vert commencent généralement à partir d'avril et se succèdent jusqu'à la période qui précède les vendanges. Certaines opérations nécessitent d'être réalisées à plusieurs reprises. La taille se déroule selon le cas de novembre à mars.

Les activités s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité).

L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux opérations de fertilisation, d'amendements et l'application de traitements phytopharmaceutiques des cultures est permanente. L'utilisation de différents matériels nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité). Le certificat individuel d'aptitude (nommé Certiphyto) est obligatoire pour les professionnels utilisant des pesticides.

Indicateurs de réussite :

- Qualité des interventions techniques sur le végétal
- Qualité des observations et de la surveillance des végétaux
- Application des règles de sécurité et d'utilisation des matériels
- Respect des procédures et de la chronologie des travaux
- Qualité des contrôles effectués
- Respect des consignes et des procédures internes

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Planter, tuteurer, arroser, palisser Supprimer les rejets de porte-greffe Affûter les outils et les manipuler en sécurité Apprécier l'aspect et la vigueur d'un cep Choisir les bois à éliminer suivant l'objectif de la taille Utiliser en sécurité différents types de sécateurs Réaliser l'arcure, l'attachage Evacuer et traiter les bois Effectuer un soin sur une plaie de taille Appliquer des produits phytosanitaires Mettre en œuvre des techniques alternatives (protection des végétaux) Observer le stade de développement et l'état des végétaux Appliquer les règles de sécurité et les principes de protection de la personne dans l'ensemble des activités Ranger, désinfecter, entretenir le matériel Enregistrer des données ...</p>	<p>Types de taille et incidence sur le développement de la vigne et sur la production Caractéristiques du matériel végétal (porte-greffes, cépages) Principales maladies, parasites et adventices de la vigne Notions de base sur la texture, la structure des sols Principaux facteurs de rendement Relations entre mode de conduite et production (quantité, qualité) Caractéristiques des matériels Rôle et techniques de palissage Règles de sécurité des biens et des personnes, risques liés aux activités Connaissance de la réglementation concernant l'application de produits phytosanitaires et des risques professionnels ...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Réaliser la taille en autonomie en respectant un objectif de production donné Adapter sa pratique à des situations différentes Repérer une situation critique, transmettre l'information et/ou proposer une solution Exécuter les gestes professionnels avec une rapidité et une régularité compatible avec la préservation de son intégrité physique et sa santé à long terme ...</p>	<p>Veiller à la précision et au soin des gestes Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches Signaler rapidement les anomalies observées Respecter l'organisation prescrite Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés Avoir le sens de l'observation ...</p>

Grandes cultures	
Travaux liés à la conduite des productions végétales	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux du sol et de semis - Application de produits phytopharmaceutiques - Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de développement des cultures en minimisant les risques pour l'environnement dans un objectif de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires, en relation avec l'activité d'une exploitation de grandes cultures.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes est permanente.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers (moisson, ...) et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés, voire de nuit. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'utilisation et la conduite des matériels et engins</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Utiliser les matériels et engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Réaliser les opérations de préparation du sol</p> <p>Préparer les semences et les plants</p> <p>Réaliser les semis et plantations</p> <p>Entretien des cultures de façon manuelle ou mécanisée</p> <p>Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Appliquer la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Interrompre le travail en cas d'anomalie</p> <p>...</p>	<p>Connaissances des végétaux</p> <p>Connaissances agronomiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Connaissances des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Connaissances des risques professionnels</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Observer (finement ou qualitativement) le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Grandes cultures

Opérations de récolte

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de récolte - Stockage et conservation
Finalité :	
Assurer de bonnes conditions de récolte et de stockage	
Responsabilité / autonomie :	
<p>Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.</p> <p>Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.</p>	
Environnement de travail :	
<p>Cet emploi s'exerce dans des exploitations agricoles ou des entreprises de travaux agricoles, en relation avec différents partenaires, en relation avec l'activité d'une exploitation de grandes cultures.</p> <p>L'utilisation de différents engins, matériels et équipements nécessaires aux travaux des cultures et des récoltes est permanente.</p> <p>Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers (moisson...) et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés, voire de nuit. Elles s'effectuent à l'extérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.</p>	
Indicateurs de réussite :	
<p>Respect des consignes et des procédures internes</p> <p>Respect de la chronologie des opérations visant à la conduite des productions végétales</p> <p>Respect de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Rigueur dans l'utilisation des matériels et engins</p> <p>...</p>	
<p><i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i></p> <p><i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i></p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Utiliser les matériels et engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Observer le stade de développement et l'état des végétaux</p> <p>Récolter, stocker et transporter les productions</p> <p>Appliquer les normes et règles de sécurité liées à l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Interrompre le travail en cas d'anomalie</p> <p>...</p>	<p>Connaissances des végétaux</p> <p>Connaissances agronomiques</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Connaissances des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>Connaissances de la réglementation dans le cadre de la protection des cultures</p> <p>Connaissances des risques professionnels</p> <p>...</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Adapter son travail en fonction d'une situation plus ou moins complexe ou imprévue</p> <p>Observer (finement ou qualitativement) le stade et l'état des végétaux</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans la conduite des différentes opérations liées aux productions végétales</p> <p>Faire preuve d'autonomie dans l'utilisation des engins spécifiques aux grandes cultures</p> <p>...</p>	<p>Respecter l'organisation prescrite</p> <p>Adopter les «gestes et postures» requis ou préconisés</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>...</p>

Annexe 1 :
Définition des
rubriques d'une
fiche de
descripteurs
de compétences
d'un diplôme

Les définitions suivantes sont celles des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences.

Une fiche de compétences permet de décrire les ressources mobilisées par un professionnel³ expérimenté quand il maîtrise les situations professionnelles correspondant à un domaine d'activité ou à un ensemble d'activités ayant la même finalité, dont on considère qu'elles relèvent d'un champ de compétences particulier. Elle donne également un certain nombre d'informations sur les situations professionnelles et leurs conditions de réalisation.

Fiche relative à [un champ de compétences donné]

Ex. : Commercialisation des produits de l'exploitation – Intervention sur le végétal – Soins aux animaux – Encadrement d'équipe – Organisation du travail – Gestion économique et administrative

Situations professionnelles significatives	Elles ont été identifiées par des investigations de terrain dans la phase amont d'analyse des emplois et d'analyse du travail Elles représentent les situations-clés qui rendent particulièrement compte de la compétence du titulaire de l'emploi. En conséquence elles sont peu nombreuses ; il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des situations professionnelles relevant de ce champ. Exemples : - Réglage des paramètres avant démarrage - Ajustement des activités en cours de travaux
---	--

Finalité :	Expression globale et synthétique de la finalité du travail pour le professionnel titulaire de l'emploi, c'est-à-dire une formulation qui précise les grands objectifs à atteindre ou à maîtriser par une mise en œuvre contextualisée des activités concernées par la fiche. Exemple : Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise ou de l'organisation
-------------------	---

Responsabilité / autonomie :	Description synthétique du niveau de responsabilité du professionnel (nature de la responsabilité, personne à qui il rend compte de son activité, risques encourus...) Degré d'autonomie : latitude du professionnel pour décider et agir sur son travail et sur les activités de l'entreprise ou de l'organisation. Ces éléments doivent être ciblés sur les activités de la fiche, certains d'entre eux ayant déjà été traités globalement à l'échelle de l'emploi dans le référentiel professionnel.
-------------------------------------	---

Environnement de travail :	Description des principaux éléments du contexte dans lequel se déroulent les activités, pouvant avoir des conséquences sur l'organisation et la réalisation du travail, sur les conditions de travail Exemples : travail en extérieur soumis aux intempéries, travail en flux tendus, conditions d'ambiance particulières (froid, humidité, bruit...)
-----------------------------------	--

³ Le terme « professionnel » est employé dans ce contexte pour désigner un titulaire de l'emploi visé par le diplôme.
Document complémentaire du référentiel de diplôme en UC
du CAP agricole "Métiers de l'agriculture"

Indicateurs de réussite :

Eléments observables ou mesurables permettant de considérer que le résultat du travail est conforme à ce que l'on peut attendre d'un professionnel titulaire de l'emploi.

Ces indicateurs permettent de situer la performance attendue du professionnel confirmé (niveau de maîtrise et de responsabilité dans l'atteinte du résultat). Les indicateurs soumis à beaucoup d'autres facteurs ou représentatifs à trop long terme du résultat du travail ne sont pas indiqués.

Exemples :

- respect du cahier des charges

- remise en état et rangement des locaux, du matériel et du chantier

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les critères d'évaluation pour la certification, notamment parce qu'ils permettent de situer la performance d'un professionnel expérimenté - non d'un débutant - mais ils peuvent constituer des repères pour les formateurs dans la construction des grilles d'évaluation.

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Ensemble des savoir-faire techniques et pratiques mis en œuvre dans le travail et indispensable à la maîtrise des situations professionnelles de la fiche. Leur liste n'est pas exhaustive, elle correspond aux savoir-faire identifiés par l'analyse du travail.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- identifier les risques encourus à son poste de travail- assurer la maintenance et l'entretien du matériel- enregistrer les données liées à la conduite de la production- prendre en compte les conditions météorologiques- effectuer un traitement phytosanitaire- effectuer le réglage des machines...	<p>La liste des savoirs qui figure dans cette rubrique est constituée à partir des données recueillies au cours des entretiens. Il s'agit des savoirs qui ont été cités par les titulaires des emplois et par leurs supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les savoirs mobilisés dans l'activité professionnelle ni du résultat d'un travail de didactique.</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Ces savoir-faire, en général complexes, demandent du temps et de l'expérience pour être acquis en totalité. Leur maîtrise distingue souvent le professionnel expérimenté du débutant.</p> <p>Le plus souvent, seules les bases permettant de développer ces savoir-faire pourront être acquises en formation. Ces savoir-faire ne sont pas visés par l'évaluation en formation. Ils peuvent servir de repères pour la VAE.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- élaborer de nouvelles recettes, faire évoluer la gamme de produits- anticiper les accidents de fabrication- détecter rapidement les animaux présentant un potentiel- adapter les prestations aux évolutions de la clientèle...	<p>Ensemble d'attitudes, de savoir-être qui interviennent dans l'activité et participent de la compétence globale. Seuls les éléments essentiels pour la maîtrise des situations professionnelles sont indiqués dans cette rubrique.</p> <p>Attention : cette rubrique ne décrit pas des aptitudes ou des qualités personnelles, éléments qui ne sont pas retenus dans les diplômes du MAAF.</p> <p>Les comportements professionnels peuvent être développés par la formation ou par l'expérience.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">- veiller en permanence à la sécurité- être attentif aux souhaits des clients- faire preuve de rigueur à toutes les étapes du process- veiller au respect des délais...

Pisciculture	
Alimentation des poissons	
Situations professionnelles significatives	- Distribution manuelle ou mécanisée des aliments
Finalité :	
Satisfaire les besoins nutritionnels des différentes catégories d'animaux, pour assurer une production conforme aux objectifs de durabilité	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé, le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation. Il se conforme aux consignes données (orales ou écrites) mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier. Il alerte son supérieur, en prenant en compte le degré d'urgence, pour tous les constats concernant l'état sanitaire et le comportement des animaux. Concernant le nourrissage, le salarié reçoit des consignes précises sur les quantités à distribuer. Il intervient préventivement et/ou curativement dans la limite de ses responsabilités sur les installations et sur le milieu	
Environnement de travail :	
Le salarié spécialisé en pisciculture passe la plus grande partie de son temps, seul ou en équipe, sur les lieux d'élevage, le plus souvent à l'extérieur.	
Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de l'exploitant.	
La mécanisation et l'automatisation des tâches croissantes sur les exploitations, nécessitent l'utilisation d'engins, d'appareillages de taille et de complexité variables.	
Dans le cadre de la distribution des aliments, le salarié peut être amené à porter des charges, à utiliser des machines, ce qui nécessite une bonne condition physique et l'adoption de gestes et postures, de tenues adaptées pour travailler en sécurité.	
L'organisation du travail peut prendre en compte à la fois la conduite de l'alimentation et celle d'autres activités.	
Indicateurs de réussite :	
Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention	
Type d'information rapportée (orale ou écrite), complétude et délais de transmission	
Détection et identification des symptômes et des problèmes	
Application dans la distribution des aliments	
Qualité de l'entretien du matériel et des installations	
Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches...	
...	
<i>Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.</i>	
<i>Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.</i>	

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Repérer et diagnostiquer des comportements anormaux ou de stress des animaux</p> <p>Lire et interpréter des étiquettes d'aliments.</p> <p>Distribuer l'aliment manuellement ou approvisionner les distributeurs</p> <p>Régler et utiliser des installations mécanisées de distribution des aliments</p> <p>Apprécier l'état des stocks d'aliments</p> <p>Repérer les dysfonctionnements ou les anomalies des installations</p> <p>Mettre en œuvre, en accord avec le responsable, les moyens adaptés à un problème identifié</p> <p>Prévenir le responsable et intervenir si nécessaire</p> <p>...</p>	<p>Facteurs de dégradation de la qualité de l'eau : chimiques, physiques, biologiques, climatiques</p> <p>Anatomie, physiologie et pathologie des poissons d'élevage</p> <p>Types d'aliments : qualités et rôle dans la croissance, la santé des animaux,</p> <p>Calculs de quantités, proportions, en poids et en volumes</p> <p>Relation entre stades de développement et besoins alimentaires</p> <p>Liens entre le stade de développement et la densité optimale de la population animale.</p> <p>Notions de mécanique</p> <p>Normes commerciales et signes de qualité</p> <p>Notion de cahiers des charges et de traçabilité</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Mettre en œuvre, en toute autonomie, les moyens adaptés à un problème identifié (modifier des doses, modifier des paramètres sur une installation...)</p> <p>Identifier l'origine d'un comportement anormal</p> <p>Identifier en toute autonomie la nécessité de dédoubler un lot</p>	<p>Prendre le temps nécessaire de l'observation</p> <p>Faire preuve de réactivité</p> <p>Appliquer les principes de prudence lors de la manipulation des engins et des équipements</p> <p>Respecter les « gestes et postures » de sécurité</p>

Pisciculture Surveillance et manipulations

Situations professionnelles significatives

- Observation de l'état de santé et du comportement des animaux
- Observation de la quantité et de la qualité de l'eau
- Récolte, manipulation et tri des poissons

Finalité :

Concilier le bien-être animal et le bon état de santé avec les performances économiques

Responsabilité / autonomie :

Le salarié d'exploitation peut disposer de degrés d'autonomie variable selon le type d'emploi occupé, le niveau de confiance établi avec le responsable d'atelier ou le chef d'exploitation et le type d'exploitation. Il se conforme aux consignes données, mais peut disposer d'une certaine latitude pour s'adapter aux conditions du chantier. Il alerte son supérieur, en prenant en compte le degré d'urgence, pour tous les constats concernant l'état sanitaire et le comportement des animaux. Les décisions liées à la récolte (date, type, rythme de passage) sont toujours assurées par le responsable, le salarié assurant pour sa part des interventions simples, sur consignes précises au jour le jour : récolte au calibre, à l'unité de production, à la demande. Il intervient préventivement et/ou curativement dans la limite de ses responsabilités sur les installations et sur le milieu.

Environnement de travail :

Le salarié spécialisé en pisciculture passe la plus grande partie de son temps, seul ou en équipe, sur les lieux d'élevage, le plus souvent à l'extérieur. Il réalise des activités diverses : alimentation, tris, interventions mécanisées, récolte... L'observation et la surveillance des animaux d'élevage s'exercent donc en permanence et de façon transversale à toutes ces activités, ce qui donne au salarié une vision globale de l'entreprise.

Le salarié est amené à travailler le week-end et les jours fériés. Il peut être soumis à des astreintes et devra s'adapter aux habitudes de fonctionnement de l'exploitant.

La mécanisation et l'automatisation des tâches croissantes sur les exploitations, nécessitent l'utilisation d'engins, d'appareillages de taille et de complexité variables.

Le salarié peut être amené à porter des charges, à utiliser des engins et des machines, ce qui nécessite une bonne condition physique, l'adoption de gestes et postures et de tenues adaptées pour travailler en sécurité.

Indicateurs de réussite :

Qualité des données comptées ou relevées

Respect du rythme de prélèvements ou des observations

Appréciation de la gravité d'un problème et de l'urgence d'intervention

Détection et identification des symptômes et des problèmes

Qualité de l'entretien du matériel et des installations

Technicité de la manipulation et précision des gestes pour éviter le stress et les blessures aux animaux

Application dans la récolte

Dextérité et rapidité lors du tri des produits

Conformité de la préparation à la commande : quantités, calibres réels et conditionnement

Rapidité d'exécution pour l'ensemble des tâches

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Isoler des lots en bassin</p> <p>Repérer et diagnostiquer des comportements anormaux ou de stress des animaux</p> <p>Manipuler les géniteurs et les poissons aux différents stades</p> <p>Endormir les poissons</p> <p>Utiliser des épuisettes ou filets</p> <p>Utiliser les pompes à poissons</p> <p>Mettre en œuvre, en accord avec le responsable, les moyens curatifs adaptés à un problème identifié</p> <p>Repérer les dysfonctionnements ou les anomalies des installations, prévenir et intervenir si nécessaire</p>	<p>Composition du milieu aquatique et rôle des éléments dans la croissance et le développement des animaux</p> <p>Facteurs de dégradation de la qualité de l'eau : chimiques, physiques, biologiques, climatiques</p> <p>Anatomie, physiologie et pathologie des poissons d'élevage</p> <p>Méthodes et techniques de contrôle des divers paramètres</p> <p>Interprétation d'analyses simples</p> <p>Liens entre le stade de développement et la densité optimale de la population animale.</p> <p>Techniques de récolte et temps de travaux</p> <p>Normes commerciales et signes de qualité</p> <p>Notion de cahiers des charges et de traçabilité</p> <p>...</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Identifier les maladies courantes</p> <p>Identifier l'origine d'un comportement anormal</p> <p>Identifier les lots à récolter en fonction des commandes ...</p> <p>...</p>	<p>Prendre le temps nécessaire de l'observation</p> <p>Faire preuve de réactivité</p> <p>Éviter les gestes brusques lors des manipulations des animaux</p> <p>Appliquer les principes de prudence lors de la manipulation des engins et des équipements</p> <p>Respecter les « gestes et postures » de sécurité</p> <p>...</p>

Vente des produits et services de l'exploitation

Situations professionnelles significatives

- Accueil de la clientèle
- Disposition des produits sur le lieu de vente
- Réalisation de la pesée des produits
- Réalisation de la vente et de l'encaissement
- Chargement et déchargement des véhicules
- Enregistrement des données utiles à la gestion des stocks

Finalité :

Participer à la vente des produits et services de l'exploitation

Responsabilité / autonomie :

Le salarié agricole travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Environnement de travail :

Cet emploi s'exerce indifféremment dans tous types d'exploitations ou d'entreprises de travaux agricoles pratiquant la vente de produits ou de service.

Il est en capacité de communiquer avec la clientèle lors de la vente des produits ou des services. La vente exige de soigner son apparence physique et l'observation des règles de savoir-vivre.

Les activités s'effectuent sur le lieu de vente, en extérieur (marchés) ou à l'intérieur (magasin, salons, point de vente directe). Elles s'exercent couramment durant les congés de fin de semaine et les jours fériés, en horaires décalés. Elles impliquent la manipulation de charges. La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité (lors des opérations de chargement et déchargement des produits).

Il est également en capacité de transmettre à son supérieur hiérarchique les informations, observations et données, utiles à la gestion des stocks et à la vente des produits. Le salarié travaille seul ou en équipe. Il est responsable de la bonne compréhension des consignes reçues et de la fiabilité des informations transmises. Il rend compte par des moyens appropriés (oralement ou par écrit) au chef d'exploitation ou à son supérieur hiérarchique de son activité. Dans l'exécution des tâches, il doit respecter la réglementation, les gestes et postures, les règles d'hygiène et de sécurité (sanitaires notamment).

Indicateurs de réussite :

Satisfaction de la clientèle

Disponibilité des produits (stock) à la vente

Bon état (hygiène) des produits proposés à la vente et des locaux

Conformité des produits proposés à la vente aux étiquetages

Rigueur dans la gestion des stocks

Précision de la pesée

Rigueur dans la gestion du fond de caisse ou absence d'erreur de caisse

Soins apportés des produits lors des opérations de chargement et de déchargement

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>S'exprimer oralement</p> <p>Respecter les cahiers des charges et les normes d'hygiène et de qualité</p> <p>Respecter la réglementation en vigueur</p> <p>Apprécier l'état des produits mis en vente et stockés</p> <p>Participer au chargement et déchargement des produits</p> <p>Préparer les produits à la vente (disposition, nettoyage, pesée, ...)</p> <p>Nettoyer et ranger les locaux et matériels</p> <p>Utiliser une caisse enregistreuse</p> <p>Enregistrer (saisir) des données</p> <p>Utiliser des logiciels professionnels</p> <p>Observer et rendre compte</p>	<p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Connaissances des risques professionnels et de la réglementation pour la sécurité et la santé de l'homme, de l'hygiène et de la qualité</p> <p>Calcul de quantités, proportions, en poids, en valeur et en volume</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Relation clientèle</p> <p>Gestion des stocks</p> <p>Surveiller les points critiques de la vente, de l'encaissement, du chargement et déchargement des produits</p>	<p>Respecter les consignes données</p> <p>Respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire</p> <p>Faire preuve de rigueur dans l'enregistrement des données (stock, pesée, caisse, ...)</p> <p>Respecter les «gestes et postures»</p> <p>Soigner son apparence physique</p> <p>Respecter les règles de savoir-vivre et de bienséance (vouvoiement et tutoiement) vis-à-vis de la clientèle</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p>

Mise en œuvre de travaux de cave

Situations professionnelles significatives

- Réception et tri de la vendange
- Mise en bouteille, en carton

Finalité :

Fournir des produits conformes en vue de leur commercialisation

Responsabilité / autonomie :

Le salarié viticole travaille en cave sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, et l'alerte en cas d'anomalie. Les décisions liées aux interventions en cave et conditionnement sont toujours assurées par le responsable (maître chai, œnologue, ...) de l'exploitation viticole.

Dans l'exécution des tâches, il doit respecter les réglementations en vigueur.

Le salarié travaille seul ou en équipe. Il s'assure de la bonne exécution de son travail et rend compte de son activité.

Avec l'expérience sa marge d'autonomie et de responsabilité peut s'accroître pour participer à l'accueil de la clientèle pour la vente.

Environnement de travail :

L'ouvrier d'exploitation viticole peut être amené à effectuer une partie de son temps de travail en cave. L'utilisation de différents matériels et équipements nécessite le respect des règles de prévention des risques professionnels (concernant l'hygiène et la sécurité) ainsi que l'accoutumance aux odeurs de fermentation.

Les activités peuvent être soumises aux rythmes des saisons et des chantiers et s'exercer durant les congés de fin de semaine et les jours fériés. Elles s'effectuent à l'intérieur et peuvent impliquer la manipulation de charges.

La réalisation de certaines tâches nécessite une bonne condition physique et l'application des règles de sécurité.

Indicateurs de réussite :

Qualité des enregistrements

Application des règles de sécurité et d'utilisation des matériels

Respect des procédures et de la chronologie des travaux

Qualité des contrôles effectués

Respect des consignes et des procédures internes

Rigueur dans l'utilisation des matériels

...

Les rubriques suivantes présentent les « ressources » : savoirs, savoir-faire et comportements mobilisés par le titulaire de l'emploi dans les situations professionnelles de référence.

Remarque : certaines de ces ressources peuvent également être mobilisées dans des situations qui relèvent d'autres champs de compétences. On les retrouvera alors également dans les fiches correspondantes car chacune de ces fiches doit pouvoir être lue indépendamment des autres.

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Mettre en œuvre les opérations de préparation et de réception de la vendange</p> <p>Réaliser les contrôles des niveaux</p> <p>Réaliser les contrôles</p> <p>Vérifier la mise en sécurité des matériels et installations</p> <p>Rendre compte de ses observations</p> <p>Utiliser les équipements de protection individuels (EPI)</p> <p>Effectuer des réparations élémentaires sur du petit matériel de cave</p> <p>Vérifier l'étiquetage des bouteilles</p> <p>Préparer les commandes (vracs, bouteilles, cartons de bouteilles en vin, ...)</p> <p>Appliquer la réglementation et cahiers des charges des acheteurs</p> <p>...</p>	<p>Notions de base sur les fermentations et les produits obtenus</p> <p>Notions d'analyse sensorielle</p> <p>Notions des étapes et techniques de vinification et d'élevage du vin</p> <p>Fonctionnement et rôle des principaux types de matériel de vinification et d'élevage des vins</p> <p>Connaissances de base en mécanique, hydraulique et sur le transfert des fluides</p> <p>Hygiène en cuverie : réglementation, produits de nettoyage</p> <p>Calcul des unités de mesure des capacités, des volumes, proportions</p> <p>Principales réglementations viti-vinicoles</p> <p>Connaissance des pratiques et réglementations relatives au conditionnement, au transport et à la conservation des produits de la cave</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Repérer toute anomalie concernant la vendange, le processus de vinification et le fonctionnement du matériel et des installations</p> <p>Réagir de façon appropriée : intervention et/ou signalement rapide</p> <p>Exécuter les gestes professionnels avec rapidité et sûreté d'exécution, en préservant son intégrité physique et sa santé à long terme</p> <p>Etre vigilant en permanence aux règles de sécurité, d'hygiène et de prévention des risques professionnels</p> <p>Organiser les approvisionnements des bouteilles, cartons, vracs pour le stockage et/ou la vente</p> <p>...</p>	<p>Agir avec prudence dans la manipulation des équipements</p> <p>Faire preuve de rigueur dans les contrôles visant à garantir sa sécurité, celle du matériel et celle des produits</p> <p>Faire preuve de rigueur et de méthode dans le travail demandé, dans le respect des consignes</p> <p>Prêter une attention particulière aux bruits et aux odeurs de la cave</p> <p>S'intégrer dans une équipe</p> <p>Appliquer constamment les principes de prudence et respect du matériel et des équipements pendant son travail</p> <p>...</p>

CAP agricole en UC rénovés

Agricultures des régions chaudes
Métiers de l'agriculture
Jardinier paysagiste
Travaux forestiers
Maréchal ferrant
Opérateur en industries agroalimentaires
Services aux personnes et vente en espace rural

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/capacap-agricole-renové/renovation-capa/capa-par-uc.html>

Autres diplômes en UC

BPA rénovés

Transformations alimentaires
Travaux d'aménagements paysagers
Travaux de conduite et entretien des engins agricoles
Travaux de la production animale
Travaux de la vigne et du vin
Travaux de l'élevage canin
Travaux des productions horticoles
Travaux forestiers

BPA non rénovés

Maritime, option productions aquacoles

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bpa.html>

BP rénovés

Responsable d'entreprise hippique
Responsable d'atelier de productions horticoles
Agroéquipement, conduite et maintenance des matériels
Aménagements paysagers
Industries alimentaires
Responsable d'exploitation agricole
Responsable de chantiers forestiers

BP non rénovés

Educateur canin
Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale
Technicien de recherche-développement

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bp.html>

BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/btsa/anabiotec.html>

Les liens internet renvoient aux pages dans lesquelles sont également disponibles tous les textes réglementaires régissant la mise en œuvre des formations (décrets, arrêtés, NS...)

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Sous-direction des politiques de formation et d'éducation
Bureau des diplômes de l'enseignement technique
1^{er} avenue de Lowendal – 75700 Paris 07SP

Octobre 2015